

CONSTAS

LE MAGAZINE DE L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES ET GRANDS TRAVAUX DU QUÉBEC, PORTE-PAROLE DU GÉNIE CIVIL ET DE LA VOIRIE QUÉBÉCOIS

magazineconstas.com

Printemps 2024 / Numéro 67 / 17^e année

**LES 80 ANS
DE L'ACRGTO**
Un héritage
en construction





Ponts
JACQUES CARTIER +
CHAMPLAIN
Bridges
Canada

GESTIONNAIRE D'OUVRAGES MAJEURS



Déconstruction du pont Champlain d'origine

- + 263 000 tonnes de matériaux générées, 100 % tracées et 96 % valorisées
- + Projet réalisé en avance sur l'échéancier et budget respecté



Reconfiguration de l'autoroute Bonaventure en boulevard

- + Aménagement d'un corridor vert de 2,5 km
- + Création de 2 voies de mobilité active en rive, cyclable et piétonne



Soumissionnez sur nos différents contrats par l'entremise de MERX

Procurez-vous les sections particulières de nos documents d'appel d'offres publics destinés aux entrepreneurs et aux fournisseurs.



JacquesCartierChamplain.ca

5

ÉDITORIAL

**FORCE,
PERTINENCE
ET FIERTÉ**

6

**LES PRIORITÉS LIÉES
AUX CHANGEMENTS
DANS L'ÉCONOMIE
QUÉBÉCOISE**Entrevue avec
Audrey Murray,
à la tête de la CCQ

GRAND DOSSIER

LES 80 ANS DE L'ACRGQTQ

12

UN HÉRITAGE EN CONSTRUCTION

14

Retour sur le chemin accompli par l'Association,
au cœur des grands chantiers depuis huit décennies**PROFITER DE 80 ANS D'EXPERTISE
POUR REGARDER VERS L'AVENIR**

24

Entrevue avec Marc Joncas, nouveau président
du conseil d'administration de l'ACRGQTQ**L'ACRGQTQ EN TROIS ÉVÉNEMENTS MARQUANTS**

18

Des moments clés de l'histoire de l'ACRGQTQ
qui démontrent toute la pertinence de sa mission**LA MAISON HOLT, FOYER DE L'ACRGQTQ**

26

Construit en 1900, l'édifice a une histoire
qui captive les passionnés de patrimoine**BÂTIR LE QUÉBEC PENDANT HUIT DÉCENNIES**

20

Entrevue avec M^e Gisèle Bourque,
directrice générale de l'ACRGQTQ**DES PRÉSIDENTS SE PRONONCENT**

29

Dans le contexte actuel, comment les ex-présidents des
dernières années entendent-ils l'avenir pour l'Association?

32

**ÉTAT DE L'ÉNERGIE
AU QUÉBEC EN 2024**Entrevue avec
Pierre-Olivier Pineau

38

**RÉUTILISATION DES
RÉSIDUS DE BAUXITE**Inter-Cité Construction,
gagnante du prix
Génie-voirie en
développement durable

44

LA CHASSE AUX RISQUESL'initiative de sécurité
d'EBC récompensée par
le prix Défi prévention
santé-sécurité du travail

48

THE BENTWAYRemettre au goût du jour
une infrastructure
du siècle dernier

54

**LES CINQ ANS
DE L'AUTORITÉ DES
MARCHÉS PUBLICS**Entretien avec son PDG,
Yves Trudel

58

**PORTRAIT
DU CPEQ**Défis environnementaux
dans la construction

62

BRÈVES

66

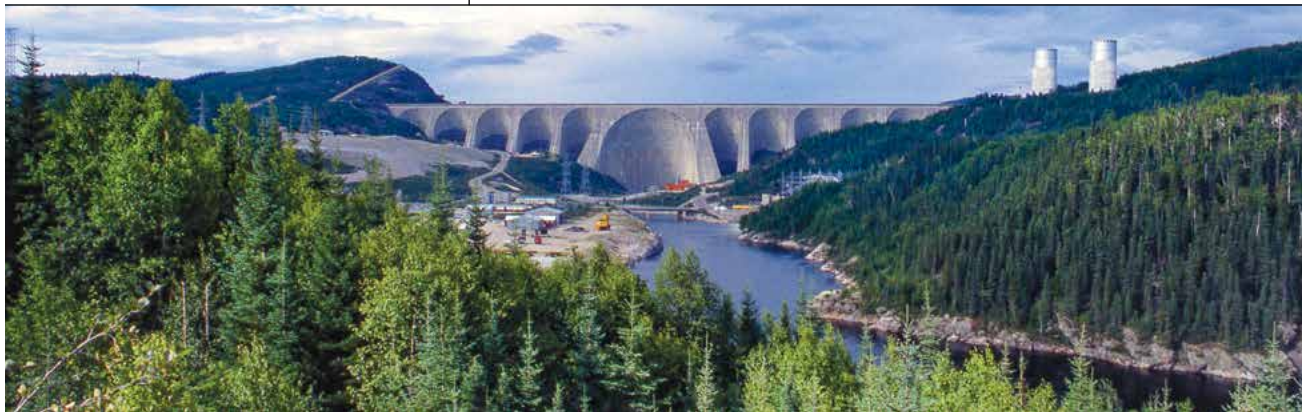
**INDEX
DES ANNONCEURS**

**Nous sommes fiers
de bâtir à vos côtés
de façon responsable,
équitable et durable
depuis 1968.**



Chez EBC, l'avenir est prometteur.

Nos employés sont prêts à relever les défis des prochaines décennies, motivés par des valeurs profondes, une expertise inégalée et une ambition de rayonner, partout au Canada.



FORCE, PERTINENCE ET FIERTÉ

Les dernières décisions du gouvernement du Québec laissent penser que le secteur génie civil et voirie de la construction devra se réinventer afin de faire face aux défis de la prochaine décennie!

D'abord, le plan 2035 d'Hydro-Québec est ambitieux. On se questionne sur la provenance de la main-d'œuvre nécessaire estimée par la société d'État. Il ne faudrait pas que les projets énergétiques accaparent une main-d'œuvre qui ne serait dès lors plus disponible pour des projets routiers ou privés, par exemple. Il faut plutôt trouver une façon d'ajouter des travailleurs ou de repenser l'ouvrage à exécuter. En attendant d'avoir ces réponses, l'ACRGQTQ est néanmoins consultée régulièrement par Hydro-Québec, tout comme les autres partenaires.

Bien que le premier ministre ait annoncé un budget provincial 2024 «largement déficitaire», il a également mentionné que les Québécois devraient soutenir les grands projets comme ceux d'Hydro-Québec et de Northvolt ou des projets de développement pour les villes et régions. Nous sommes impatients de collaborer à la réalisation de ces grands projets.

Au gouvernement fédéral, le ministre de l'Environnement, Steven Guilbeault, a expliqué que le soutien aux provinces pour l'entretien des infrastructures routières se poursuivra, mais que le réseau routier actuel est parfaitement adéquat pour répondre aux besoins des Canadiens sans envisager d'expansion. À la suite des réactions suscitées par cette affirmation, le ministre a précisé qu'il ne pensait pas spécifiquement au développement du réseau routier, mais plutôt aux projets majeurs comme le troisième lien entre Québec et Lévis dans une optique de décarbonation.

Puis, c'est le 12 mars, journée de dépôt du budget provincial, qu'ont commencé les consultations sur le projet de loi n^o 51 visant à moderniser l'industrie de la construction. Au dévoilement du projet de loi, l'ACRGQTQ a accueilli favorablement la

pièce législative, bien que celle-ci ne réponde pas entièrement aux préoccupations de ses membres. L'ACRGQTQ s'est d'ailleurs présentée en commission parlementaire pour le manifester.

L'ACRGQTQ FÊTE SES 80 ANNÉES D'EXISTENCE

Le numéro du printemps 2024 de *Constas* porte sur les 80 ans de l'ACRGQTQ. Les années s'ajoutent au compteur sans que l'Association perde de sa pertinence, et j'en suis très fière!

De nombreux présidents le sont également et vous offrent des témoignages à ce sujet. Marc Joncas, titulaire de ce poste à notre conseil d'administration depuis janvier 2024, fait partie du nombre.

Et, en Grande Entrevue, l'équipe de *Constas* s'entretient de sujets d'actualité qui concernent notre industrie avec Audrey Murray, nouvelle présidente-directrice générale de la Commission de la construction du Québec.

CONSTAS FAIT PEAU NEUVE

Vous avez remarqué que ce numéro du magazine *Constas* se présente différemment. En effet, à l'occasion de nos 80 ans, nous amorçons une nouvelle collaboration avec 37^e AVENUE en ce qui concerne le contenu rédactionnel et avec Maison 1608 pour

*Les années
s'ajoutent au
compteur sans
que l'Association
perde de sa
pertinence, et j'en
suis très fière!*


ce qui est de l'habillage graphique. Nous espérons insuffler une nouvelle touche de modernité à notre magazine, tout en gardant les aspects qui vous permettent de le distinguer facilement et de l'apprécier.

En terminant, au nom de l'ACRGQTQ et en mon nom personnel, j'aimerais remercier M. Claude Bourget, maître d'orchestre du magazine depuis le tout début et proche collaborateur aux conseils avisés, sans qui *Constas* n'aurait pas été ce qu'il est maintenant. Je lui souhaite une bonne retraite! ■

Gisèle Bourque



M^e Gisèle Bourque, directrice générale de l'ACRGQTQ et rédactrice en chef du magazine *Constas*.
redaction@magazineconstas.com



S

LES PRIORITÉS LIÉES AUX CHANGEMENTS DANS L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

ENTREVUE AVEC
AUDREY MURRAY,
À LA TÊTE DE LA CCQ

L'ACRGTO est au cœur de l'émancipation socioéconomique du Québec : ses membres réalisent des projets tels que le Réseau express métropolitain à Montréal.

Nommée à la direction de la Commission de la construction du Québec (CCQ) en octobre 2023, Audrey Murray met la table pour un mandat basé sur trois grands moteurs de changement dans l'économie du Québec. Entrevue avec la présidente-directrice générale de la CCQ.

PAR MARIÈVE PARADIS

UN FRANC PARTENARIAT

D'entrée de jeu, Audrey Murray salue les 80 ans de l'ACRGTQ. «Une grande association qui accompagne le génie civil et les grands travaux. On lui doit le Stade olympique, les ponts, le développement du transport collectif, notamment. C'est un secteur qui est au cœur de l'émancipation du rôle économique et social du Québec», rappelle-t-elle. Elle souligne aussi la capacité de l'Association à s'aligner sur les défis que chaque époque offre.

Pour Audrey Murray, le partenariat entre la CCQ et l'ACRGTQ est crucial dans la façon de mener la mission de la CCQ. Elle sait qu'elle peut compter sur l'ACRGTQ pour appuyer les entrepreneurs, notamment en matière de conformité sur les chantiers. «De notre côté, on s'assure de l'offre en main-d'œuvre qualifiée, du perfectionnement de la main-d'œuvre et des stratégies pour accueillir davantage de diversité dans l'industrie, le tout dans le respect des conventions collectives afin d'offrir une protection sociale pour la main-d'œuvre, ajoute l'avocate de formation. Le débat social est franc et sans complaisance. Ce lien nous permet de nous améliorer constamment», assure-t-elle.

PRIORITÉ 1: LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Audrey Murray s'anime lorsqu'elle mentionne les priorités de la CCQ. C'est que les prochains mois, les prochaines années s'annoncent fastes. «L'année 2023 est une année record pour l'industrie du génie. Nous vivons un moment de grande effervescence économique», croit-elle.



PHOTO: LOUISE SAVOIE

Et c'est la raison pour laquelle la CCQ mettra notamment la priorité sur l'intégration de nouveaux travailleurs. «Nous devons être capables de parler du secteur de la construction comme d'un secteur où les jeunes et moins jeunes sont bien traités, les conditions de travail sont intéressantes. Nous devons faire connaître nos métiers et travailler à s'assurer d'être attrayants», explique Audrey Murray.

LA FORMATION POUR LA RÉTENTION

Elle souhaite miser non seulement sur l'attraction des nouveaux, mais aussi sur la rétention. «Nos stratégies de formation doivent s'adapter aux grands besoins de l'industrie et permettre aux salariés de démontrer leurs compétences, de poursuivre une carrière dans l'industrie. Nous devons maximiser les chances de les garder.»

À ce propos, elle s'avance sur le dossier des manœuvres pour lesquels il n'y a actuellement pas de formation à l'entrée. «On pense à bâtir une formation courte pour cette occupation», dit-elle, ajoutant qu'elle sera très attentive à l'effet qu'aura ce modèle sur l'industrie.

Un autre exemple concret pour l'attraction dans le secteur de la construction est le recours à l'alternance travail-études. «L'alternance travail-études permet d'avoir l'heure juste sur la réalité du métier, du contexte de travail. Ça garantit d'aller chercher les bonnes personnes. C'est un grand facteur de rétention», précise la PDG de la CCQ.

ATTIRER LA DIVERSITÉ

Pour agrandir le bassin de main-d'œuvre dans le secteur de la construction, Audrey Murray admet que la CCQ est à un moment carrefour pour la relance de mesures visant à augmenter la mixité. «Nous avons lancé un sondage puisque la première mouture du programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie se termine en 2024. Nous avons sollicité les 7500 femmes actives sur les chantiers et celles qui ont quitté l'industrie dans les cinq dernières années. Grâce aux réponses reçues de leur part et de celle des employeurs, nous saurons ce qui a été difficile, les solutions, les mesures en place qui ont bien fonctionné», indique-t-elle. Elle souhaite mettre à contribution les centres de formation, qui pourraient par exemple offrir une priorisation dans l'admission et accompagner les enseignants dans l'inclusion des femmes dans le secteur de la construction. «Nous devons aussi offrir un

contexte de conciliation travail-famille, qui est un défi pour l'industrie», reconnaît Audrey Murray.

Outre les femmes, la CCQ a aussi avantage à s'ouvrir à une main-d'œuvre diversifiée, venant des Premières Nations et Inuits et de l'immigration. Sans donner de détails, elle avance que des annonces importantes seront faites prochainement à ce point de vue. «Nous avons des éléments structurants avec eux. Nous sommes en concertation pour aller chercher l'adhésion des partenaires comme les syndicats et les donneurs d'ouvrage», lance-t-elle.

Quant au dossier de la polyvalence de la main-d'œuvre, Audrey Murray se tourne vers les élus. «La CCQ peut faire évoluer les règles. Pour le moment, le débat s'est transporté à l'Assemblée nationale.» Elle espère des annonces prochaines pour faire évoluer les tâches partagées.

*Pour bien faire
notre travail, nous
devons comprendre
les besoins émergents
en main-d'œuvre.*

– Audrey Murray

Audrey Murray s'adressant aux participants
du congrès 2024 de l'ACRGTO.



PHOTO : NORMAND HUBERDEAU, PHOTOGRAPHE



TRAVAUX DE RESURFAÇAGE EN DOUCEUR.

Brandt offre la gamme complète des produits SmoothRide^{MC} Topcon, les solutions de revêtement routier les plus avancées au monde. Ce scanneur LIDAR de pointe, le logiciel de conception et le contrôle de la machine vous permettent d'effectuer des travaux de fraisage, de pavage et de compactage à profondeur variable, tout en vous aidant à mener une opération en douceur. De plus, le réseau national de concessionnaires Brandt vous donne un accès direct à cet équipement et un soutien en tout temps, partout au Canada. **Une valeur insurpassable. C'est notre promesse.**

brandt.ca | 1 888 227-2638



Bâtir sur du solide

Nos équipes ont une connaissance approfondie du domaine de la construction pour vous accompagner dans vos projets de croissance.

-  Cautionnement
-  Bris de machines
-  Assurance chantier «wrap up»
-  Assurance des biens commerciaux
-  Responsabilité civile
-  Assurance collective

Nous proposons des solutions sur mesure et adaptées à vos besoins.



cautionnement-expert.com ✦ pmaassurances.ca ✦ 1 800 567-1070





taformation.ca/cncec



**VOUS CHERCHEZ UN OPÉRATEUR?
NOUS POUVONS VOUS AIDER À
PRÉPARER VOTRE RELÈVE!**

CONTACTEZ-NOUS : cncec@cssdn.gouv.qc.ca
Nous vous ferons parvenir des CV et des références et nous vous offrirons la possibilité de faire des entrevues au Centre national de conduite d'engins de chantier.

Les avantages de recruter nos élèves au DEP Conduite d'engins de chantier

- Une formation complète de 1 095 heures dispensée par des opérateurs / pédagogues d'expérience
- Une maîtrise de 6 engins différents : pelles, bouteurs, niveleuses, chargeurs, chargeurs-pelleteurs et rouleaux
- Des apprentis formés au travail en équipe et opérationnels dès leur entrée dans l'industrie grâce à notre chantier-école

Nos stratégies de formation doivent s'adapter aux grands besoins de l'industrie.

– Audrey Murray

PRIORITÉ 2: LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'industrie de la construction doit s'adapter à de nombreuses règles et réalités liées aux changements climatiques. «Ça nous pousse à trouver de nouvelles façons de faire pour réutiliser les matériaux, réduire les GES... Nous devons nous assurer de la compétence de la main-d'œuvre dans ce contexte», soutient M^{me} Murray.

La CCQ joue un rôle important dans le perfectionnement de la main-d'œuvre, notamment dans ces nouvelles pratiques plus durables. «Nous devons faire un diagnostic sur les compétences vertes et adapter la formation en conséquence, dans les programmes de formation de DEP, par exemple», assure la dirigeante de l'organisation.

PRIORITÉ 3: LA TRANSFORMATION TECHNOLOGIQUE

Pour Audrey Murray, la transformation technologique et la transition verte sont imbriquées, particulièrement par l'importance de la

formation. «On doit comprendre les écarts entre les besoins de perfectionnement et les compétences actuelles de la main-d'œuvre dans les compétences vertes et technologiques», reconnaît-elle.

Elle met de l'avant le service de formation sur mesure pour les entreprises de la CCQ. «Il n'est pas tant utilisé, les gens le connaissent peu. Lorsqu'une entreprise a une nouvelle technologie ou une nouvelle pratique, elle peut appeler la CCQ, et on va l'aider à bâtir une formation pour les employés. C'est un outil concret pour les changements technologiques en entreprise», assure-t-elle, invitant les entreprises à l'utiliser.

Ainsi, Audrey Murray croit fermement à l'établissement de liens plus forts avec les donneurs d'ouvrage publics. «Pour bien faire notre travail, nous devons comprendre les besoins émergents en main-d'œuvre. La chaîne de valeur dans l'industrie de la construction démarre avec le donneur d'ouvrage et les besoins qu'il identifie», conclut-elle. ■

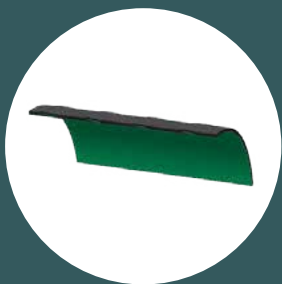
KUSTOMFLO

CONÇU SUR MESURE.
CONÇU POUR DURER.

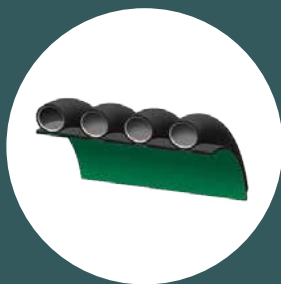
Le système de
conduites le plus
robuste et sur mesure.

- Personnalisation inégalée, dont l'épaisseur de paroi, la rigidité et la sélection du profil
- Vaste choix de diamètres allant de 600 mm à 3400 mm (24" à 136")
- Technologies uniques de raccordement, notamment la cloche garniture et l'électrofusion
- Conforme aux exigences de la norme ASTM F894

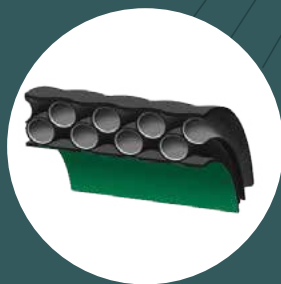
Plus de 100 types de profils
disponibles pour une seule conduite.



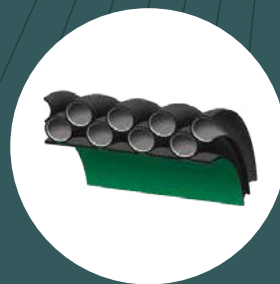
Profil
pleine paroi



Profil
ouvert simple



Profil fermé double
de type Olympique



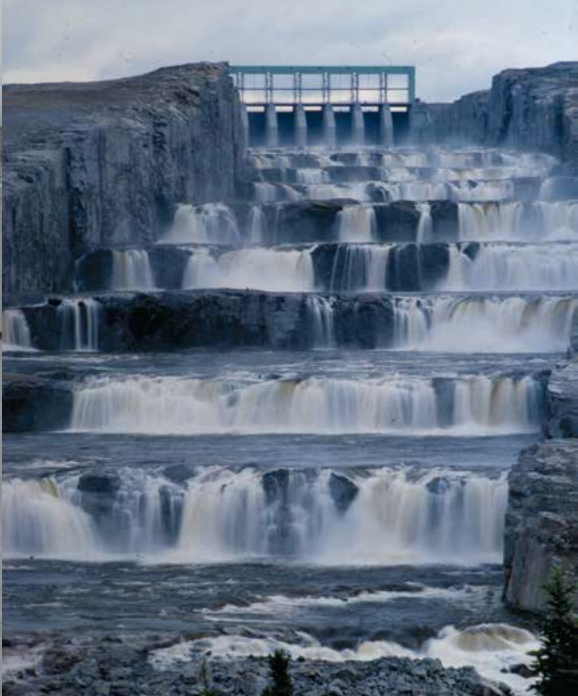
Profil ouvert double
de type Olympique

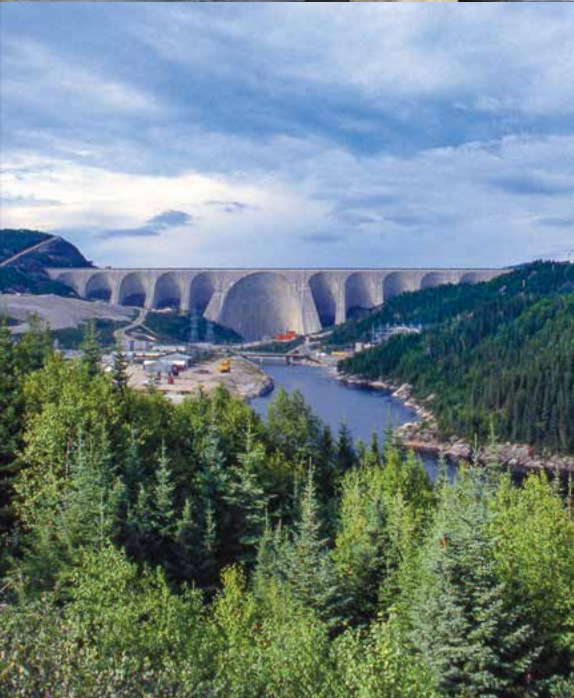


SOLENO
LA MAÎTRISE DURABLE DE L'EAU



En savoir plus





GRAND DOSSIER

LES 80 ANS DE L'ACRGTQ

UN HÉRITAGE EN CONSTRUCTION

Un retour sur le chemin
accompli par l'Association,
au cœur des grands chantiers
depuis huit décennies
p. 14

L'ACRGTQ EN TROIS ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Des moments clés de l'histoire
de l'ACRGTQ qui démontrent
toute la pertinence
de sa mission
p. 18

BÂTIR LE QUÉBEC PENDANT HUIT DÉCENNIES

Entrevue avec
M^e Gisèle Bourque,
directrice générale
de l'ACRGTQ
p. 20

PROFITER DE 80 ANS D'EXPERTISE POUR REGARDER VERS L'AVENIR

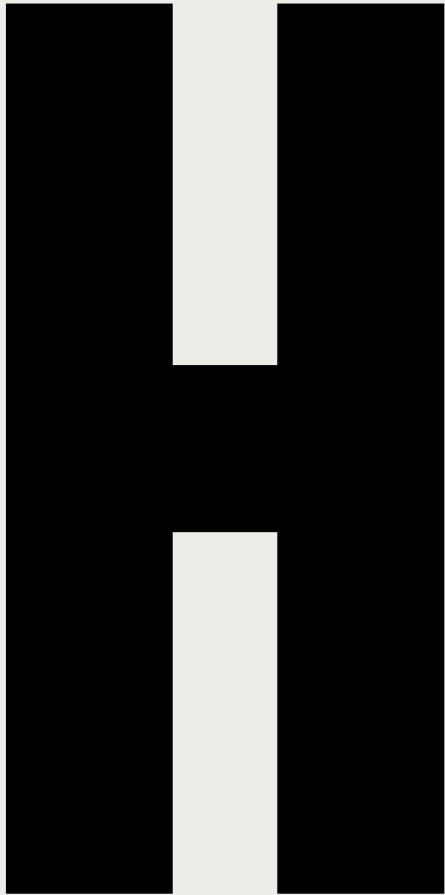
Entrevue avec Marc Joncas,
nouveau président
du conseil d'administration
de l'ACRGTQ
p. 24

LA MAISON HOLT, FOYER DE L'ACRGTQ

Construit en 1900,
l'édifice a une histoire
qui captive les passionnés
de patrimoine
p. 26

DES PRÉSIDENTS SE PRONONCENT

Dans le contexte actuel,
comment les ex-présidents des
dernières années entendent-ils
l'avenir pour l'Association ?
p. 29



LES 80 ANS DE L'ACRGTQ

UN HÉRITAGE
EN CONSTRUCTION



PHOTO: HYDRO-QUÉBEC

Le barrage Daniel-Johnson, un exemple de grands projets d'infrastructure que construisent les membres de l'ACRGTQ dans le secteur du développement énergétique au Québec.

L'ACRGTQ souffle ses 80 bougies en 2024. Retour sur le chemin accompli.

PAR JULIEN LAMOUREUX

En 1944, le Canada commence à réfléchir à l'après-guerre. Le ministère de la Reconstruction voit le jour, ce qui donne le signal à l'industrie que le pays est prêt à mettre en branle de grands chantiers afin de stimuler l'emploi pour les militaires qui reviendront bientôt au pays. C'est dans ce contexte que naît la Quebec Road Builders Association, qui regroupe alors 31 entreprises, à l'initiative d'Herbert John O'Connell, de Raoul Léon Painchaud et de Guillaume Gingras.

L'Association est créée pour défendre les intérêts des constructeurs d'ouvrages de génie civil dans la province: routes, aqueducs, ponts, barrages, lignes d'électricité, etc.

Une autre institution est créée en 1944: Hydro-Québec, qui deviendra un partenaire de choix de la Quebec Road Builders Association dans les décennies suivantes.

Les premiers dossiers sur lesquels le regroupement s'affaire touchent entre autres la taxe provinciale sur les bancs d'agrégats, les taux de location de machinerie lourde, des changements aux devis du ministère de la Voirie, l'échelle des justes salaires et les taux de cotisation à la Commission des accidents du travail du Québec, l'ancêtre de la CNESST.

UNE ORGANISATION EN PLEINE CROISSANCE

Pendant les années 1960, quelques décisions sont prises pour s'ajuster à la croissance de l'Association, qui compte alors environ 500 membres. Un secrétariat est d'abord établi à Montréal afin de centraliser les nombreux dossiers et les opérations. L'année suivante, la décision est prise de franciser le nom. L'appellation Association des constructeurs de routes du Québec est adoptée en assemblée générale.

En 1967, afin de montrer le caractère plus varié des membres de l'Association, on adapte encore le nom, qui devient celui qu'on connaît aujourd'hui: l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTO).

Les grands travaux, justement, sont au cœur des activités des membres de l'ACRGTO, notamment ceux réalisés pour les projets d'Hydro-Québec. De la Baie-James aux barrages sur la rivière Manicouagan, ces chantiers majeurs marquent la province de la fin des années 1960 jusqu'au début des années 1990 et font partie de la mission première de la société d'État.

La collaboration entre les deux entités nées en 1944 se perpétue. En 2022, le barrage Romaine-4, sur la Côte-Nord, a été inauguré. Celui-ci fait partie d'un complexe de quatre centrales hydroélectriques, ajoutant 1550 MW à la capacité énergétique du Québec.

UN RÔLE DANS LES RELATIONS DE TRAVAIL

En 1968, l'ACRGTO est reconnue comme association patronale représentative, un statut exclusif qui sera toutefois de courte durée. Huit ans plus tard, à l'issue de la Commission Cliche, officiellement la Commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie de la construction, créée dans la foulée du sacage de la Baie-James, l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) est fondée pour occuper ce rôle.

L'ACRGTO est représentée au conseil d'administration de l'AECQ, aux côtés d'autres organisations patronales de l'industrie de la construction. Son but est de «s'occuper exclusivement de relations du travail dans l'industrie de la construction» et de «promouvoir, de protéger et de défendre les intérêts des employeurs en cette matière».

Dans le domaine des relations de travail, le milieu des années 1990 représente un autre grand tournant pour l'ACRGTO. Le projet de



PHOTO : ACRGTO



PHOTO : ACRGTO

Photo du haut :
L'autoroute Bonaventure en 1975.

Photo du bas :
Le pont Champlain, remplacé en juin 2019, devenu Samuel-De Champlain et dont la déconstruction a été récompensée par l'ACRGTO dans la catégorie du prix Génie-voirie en développement durable en 2023.

loi n°46 est adopté en 1995 afin de lutter, entre autres, contre le travail au noir dans la construction, de la bouche même de la ministre de l'Emploi d'alors, Louise Harel. La réforme adoptée confère à l'Association un rôle de négociation et de surveillance du respect de la convention collective du génie civil et de la voirie.

DES INTERVENTIONS PENDANT LES COMMISSIONS D'ENQUÊTE

En 2001, M^e Gisèle Bourque devient la première femme à occuper le poste de directrice générale de l'organisation, poste qu'elle occupe encore aujourd'hui. C'est donc sous sa gouverne que l'ACRGTO prend un rôle important à la Commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde (Commission Johnson), qui a enquêté sur l'effondrement du viaduc de la Concorde en 2006, un drame qui a fait cinq morts.

En tant qu'intervenante pendant la Commission Johnson, l'Association a mis de l'avant l'importance de l'entretien et de la réfection des ouvrages de voirie à travers le Québec, un message qu'elle soutenait d'ailleurs depuis un certain temps, entre autres par la création de la Coalition pour l'entretien et la réfection du réseau routier du Québec. La Coalition est encore aujourd'hui présente au quotidien pour défendre la bonne santé des infrastructures de la province et le maintien de nos acquis en cette matière.

Depuis le tournant du 21^e siècle, l'ACRGTO s'est aussi démarqué à la commission Charbonneau, de son vrai nom Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction. Son statut de participante officielle lui a permis cette fois de protéger les intérêts des entrepreneurs qu'elle représente et, conséquemment, dans un contexte de tensions légales et politiques, de s'assurer que leur traitement devant la Commission, à titre de témoins, soit honnête et approprié.

VERS UN SOLIDE CODE D'ÉTHIQUE, GARANT DE L'AVENIR

Dès 2010, avant même la Commission Charbonneau et quelque cinq années avant son rapport final, l'ACRGTO prenait les devants par l'adoption ferme de son Code d'éthique. «Dans le souci de démontrer aux Québécois que les membres de l'ACRGTO sont aptes à pratiquer de hauts standards de comportement et d'exécution, explique M^{me} Gisèle Bourque, notre Code d'éthique a été rédigé avec grande attention, puis adopté par tous nos membres. L'Association a ainsi confirmé ses rôles à la fois de gardienne et de représentante de l'industrie.»

«Il était devenu essentiel pour l'ACRGTO et ses membres de faire connaître à leurs partenaires d'affaires et au public en général les principes éthiques qui guident leurs actions», conclut la directrice générale. Le Code de l'ACRGTO, et la culture d'éthique qu'il représente, est un legs à l'industrie future dont elle demeure particulièrement fière. ■



80 ANS DE COLLABORATION



Voilà maintenant 80 ans que l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec représente des acteurs du génie civil, de la voirie et des grands travaux.

Au fil de toutes ces années, les entreprises membres de l'ACRGQTQ ont collaboré étroitement avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable en vue de construire et de remettre à niveau nos infrastructures de transport, dans toutes les régions de notre immense et magnifique Québec. Cette coopération nous a permis et nous permettra encore de mieux bâtir notre nation.

Je profite de l'occasion pour souligner la remarquable contribution de votre association et vous dire simplement :

MERCI!

Geneviève Guilbault

Vice-première ministre
et ministre des Transports et de la Mobilité durable

L'ACRGTQ EN TROIS ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Depuis 1944, le rôle de l'ACRGTQ a bien changé, mais son objectif a toujours été de servir les intérêts des entrepreneurs du secteur du génie civil et de la voirie. Retour sur trois événements qui le démontrent.

PAR JULIEN LAMOUREUX



LE DOSSIER DE LA SOUS-TRAITANCE À HYDRO-QUÉBEC

Le 28 octobre 1987, l'ACRGTQ dépose une lettre pendant les travaux de la Commission de l'économie et du travail. Ce jour-là, cette dernière étudie un dossier épineux, celui de la sous-traitance chez Hydro-Québec, grâce à l'insistance de deux présidents de l'Association, Gérald Désourdy et Pierre Roux.

Dans leur lettre, l'accent est mis sur le fait que des études démontrent que les équipes d'Hydro-Québec ne maintiennent pas un niveau de productivité satisfaisant. On y soutient entre autres que «pour remplacer un monteur [de ligne] d'entrepreneur, il faut compter deux

postes de monteurs à Hydro-Québec afin de réaliser les mêmes travaux».

La présidente actuelle de l'ACRGTQ, M^{re} Gisèle Bourque, avait agi comme porte-parole pendant les travaux. En entrevue avec le magazine *Constas* en 2019, Gérald Désourdy se félicite d'avoir réussi à assurer le maintien de la sous-traitance dans l'entretien du réseau de transport électrique, «une victoire pour notre association». Et d'ajouter: «Je peux confirmer que le président d'Hydro-Québec de l'époque, Guy Coulombe, n'était pas très heureux du résultat, car il souhaitait voir plus de travail passer du côté d'Hydro-Québec.»

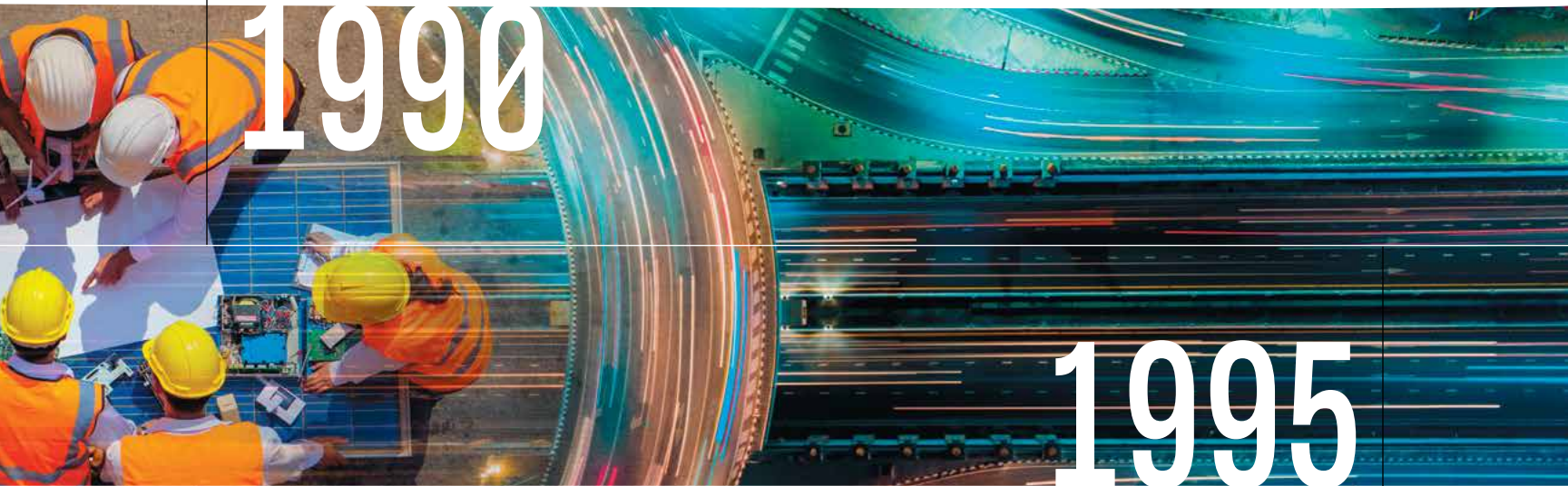
**LES CONFLITS AVEC
LES CAMIONNEURS ARTISANS**

En 1990, la situation dans l'industrie du camionnage est tendue. L'Association nationale des camionneurs artisans inc. (ANCAI) organise une grande manifestation devant l'Assemblée nationale, qui rassemble environ 2000 camions, pour défendre les intérêts de ses membres.

De son côté, l'ACRGTO veut plutôt restreindre la portée des règlements qui garantissent du travail aux camionneurs artisans. Le 11 septembre, un de ses représentants déclare, en commission parlementaire, que les clauses du ministère

de la Construction «accordent aux groupements de camionneurs artisans un monopole de courtage qui n'a plus sa raison d'être aujourd'hui».

L'Association veut aussi démontrer que près de la moitié des personnes qui se réclament du titre de «camionneur artisan» (une personne qui est propriétaire de son seul camion) sont en réalité de petites entreprises qui comptent plusieurs véhicules. Par ses prises de position, l'ACRGTO voulait ainsi faire contrepoids aux manifestations de l'ANCAI afin de mettre en lumière les intérêts de ses membres et de son industrie.



**DE NOUVELLES RESPONSABILITÉS
DANS LES RELATIONS DE TRAVAIL**

En 1995, le gouvernement de Jacques Parizeau décide de réformer la loi R-20, qui régit entre autres les relations de travail dans l'industrie de la construction. L'ACRGTO se voit alors décerner un mandat d'importance, qui a changé la trajectoire de l'organisation: celui de négocier la convention collective du secteur du génie civil et de la voirie, de l'appliquer et d'en faire le suivi.

La modification de la loi R-20 touchait aussi d'autres enjeux, comme le travail au noir et l'accès des femmes au milieu. Son adoption a été pilotée par la ministre Louise Harel.

Concrètement, cela signifie que l'ACRGTO défend les intérêts de 2500 employeurs de ce secteur. L'Association a aussi une équipe qui se consacre au soutien de ces employeurs dans l'interprétation de la convention collective et à la représentation devant les tribunaux pour des causes qui touchent les relations de travail. ■



PHOTO : BANO

B

BÂTIR **LE QUÉBEC** **PENDANT** **HUIT DÉCENNIES**

ENTREVUE AVEC
M^e GISELE BOURQUE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE L'ACRGTO



Pour mesurer le chemin parcouru par l'ACRGTQ, M^e Gisèle Bourque mentionne notamment les réalisations du pont Pierre-Laporte et du métro de Montréal (ci-dessus).



L'ACRGTQ célèbre ses 80 années d'existence. Sa directrice générale depuis 2001, M^e Gisèle Bourque, revient sur un parcours qui fut loin d'être un long fleuve tranquille.

PAR STÉPHANE DESJARDINS

Pour mesurer le chemin parcouru, M^e Bourque énumère des chantiers comme la Baie-James, Churchill Falls, le réseau autoroutier, les ponts, l'Exposition universelle et le métro de Montréal dans les années 1960, ou l'autoroute Ville-Marie, le complexe La Grande, les Jeux olympiques et l'usine de filtration Charles-J.-Des Bailleurs dans les années 1970 et 1980. «Toutes les infrastructures, des réseaux d'aqueducs, d'électricité, de transports, toutes ces choses qui assurent notre confort et que l'on tient aujourd'hui pour acquises, ce sont les membres de l'ACRGTQ qui les ont construites.»



PHOTO: ACRGTO

Le dernier congrès de l'ACRGTO portait sur de grandes tendances observées dans le milieu de la construction.

AUTRE TEMPS

Le monde a bien changé, notamment avec la crise climatique et celle de la main-d'œuvre. «Notre dernier congrès avait pour thème *Maîtriser les enjeux de cette nouvelle ère*. On a collectivement conclu qu'il fallait être inventifs et bien outillés pour demeurer à la fine pointe de la technologie.»

Tout a basculé depuis la pandémie. Des phénomènes se sont accélérés. Et l'industrie doit changer ses habitudes. «Le ministère de l'Environnement n'existait pas avant 1976. Aujourd'hui, il est omniprésent. Les coûts explosent. C'est la nouvelle réalité. Il en va de même pour la santé et la sécurité au travail: cette préoccupation, moins présente il y a 20 ans, est désormais au cœur des contrats, avec des pénalités importantes. Ce qui entraîne des coûts additionnels pour nos membres», analyse-t-elle.

Mais le dossier qui mobilise l'industrie est celui de l'attribution des contrats. Les modèles établis, surtout ceux faisant appel au plus bas soumissionnaire, ne sont souvent plus adaptés à la réalité. «Pour les gros chantiers, reprend M^e Bourque, nous proposons un mode collaboratif, où les entrepreneurs sont impliqués dès la table à dessin, où donneurs d'ouvrage et entrepreneurs collaborent en continu. Ce modèle a fait ses preuves aux États-Unis et en Europe.»

Le ministère de l'Environnement n'existait pas avant 1976. Aujourd'hui, il est omniprésent. [...] Il en va de même pour la santé et la sécurité au travail: cette préoccupation, moins présente il y a 20 ans, est désormais au cœur des contrats.

– M^e Gisèle Bourque

Ce mode de fonctionnement permet de régler les litiges et les imprévus sans les judiciaireiser grâce à la médiation en cours d'exécution. Il se traduit par des économies tant pour les contribuables que pour les entrepreneurs, avance-t-elle.

Gisèle Bourque perçoit d'ailleurs des changements de mentalités. Hydro-Québec a clairement tendu la main. Les médias ont récemment illustré qu'une révolution se prépare dans les officines gouvernementales...

DU CHANGEMENT

Sur le front de la main-d'œuvre, les entrepreneurs doivent désormais attirer femmes, autochtones et minorités visibles, ce qui n'est pas une mince tâche. Ailleurs dans le monde, l'industrie embauche massivement dans la diversité.

Le fait que M^e Bourque soit la première femme (et la première avocate) à la tête de l'ACRGTO est-il symbolique d'un changement? «J'ai trouvé que les administrateurs étaient surprenants et audacieux de me confier ce mandat en 2002, répond-elle. J'en suis fière, d'autant plus que durant toutes ces années, je n'ai connu que des relations respectueuses et constructives avec mon entourage.»

Elle ajoute que son statut d'avocate a permis de faire avancer des dossiers, car les membres vivent de nombreux litiges et ont besoin d'expertises en relations contractuelles ou en maîtrise des lois et règlements. La formation juridique se fait aussi sentir au moment de négocier des conventions collectives ou de présenter un mémoire en commission parlementaire.

Elle est surtout consciente qu'elle constitue un modèle dans une industrie à majorité masculine, même si, désormais, plusieurs femmes occupent des postes dans l'organisation. «Les femmes ont besoin de modèles pour inspirer les autres. Mon histoire personnelle démontre qu'on peut s'épanouir et faire carrière dans notre industrie. Qu'on peut embaucher des femmes. C'est constructif», conclut-elle. ■

Par leur expertise et leur esprit d'innovation, les entrepreneurs de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec ont, depuis 8 décennies, façonné le paysage du Québec à travers la qualité des routes, ponts et infrastructures.

LA COMMISSION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC
TIENT À SOULIGNER LE

80^e ANNIVERSAIRE DE L'ACRGTQ

ET À METTRE EN LUMIÈRE
SON IMPACT CONSIDÉRABLE
SUR L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION.

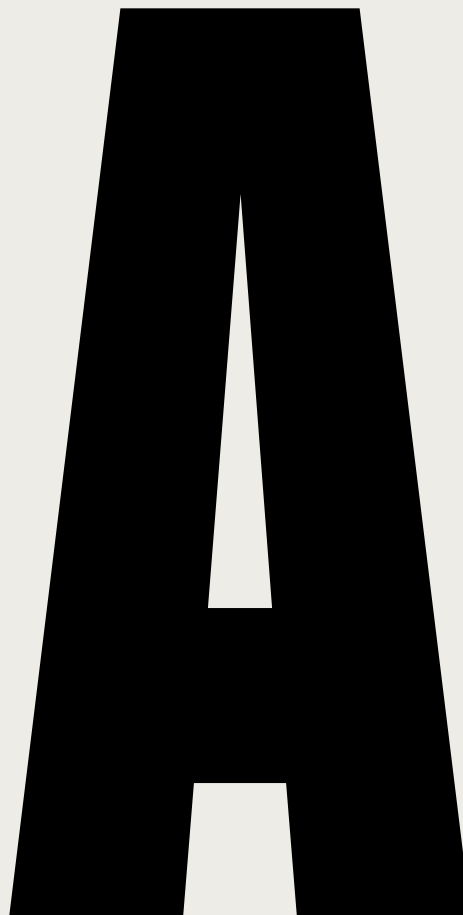


COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC



PROFITER DE 80 ANS D'EXPERTISE POUR REGARDER VERS L'AVENIR

ENTREVUE AVEC
MARC JONGAS, NOUVEAU
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DE L'ACRGTQ



Marc Joncas est un vrai gars de routes. Président d'Eurovia Québec, il a passé toute sa carrière au sein de cette entreprise autrefois connue sous les noms de Vinci, DJL ou Désourdy. En entrevue, il va droit au but: «Je travaille dans cette industrie depuis que je suis sorti de l'école; j'en connais les enjeux, et nous sommes à un moment décisif.»

PAR STÉPHANE DESJARDINS

Il reconnaît qu'en 80 ans, l'industrie a eu tout un parcours dont elle peut s'enorgueillir. Et que l'ACRGQTQ a admirablement représenté et appuyé ses membres. «Nous jouons un rôle important, notamment dans les relations de travail. Et c'est encore plus vrai avec la complexité qu'apporte la Loi R-20. Notre grande force, c'est l'accompagnement.»

L'Association est toutefois en mode changement. L'an dernier, elle a adopté un plan stratégique qui vise, notamment, une plus grande proximité avec les clients: Hydro-Québec et les gros donneurs d'ouvrages comme le ministère des Transports, évidemment.

Il en fait désormais son cheval de bataille.

PASSER EN MODE COLLABORATIF

«L'industrie est prête à passer davantage en mode collaboratif, et nos interlocuteurs nous ont tendu la main, ajoute-t-il. On doit désormais travailler à livre ouvert avec les clients. L'écrasante majorité de nos membres sont d'accord.»

Pourquoi ce changement? Parce que le contexte est plus difficile depuis la pandémie, avec la crise de la main-d'œuvre, les questions environnementales, la santé et sécurité.

Marc Joncas insiste sur les nouveaux modes contractuels: «Nous sommes conscients que 20% à 30% des contrats pourraient être menés en mode collaboratif, surtout les plus gros et les plus complexes, impliquant du design et de l'ingénierie en amont. Aujourd'hui, la loi du plus bas soumissionnaire ne favorise pas l'innovation. Les solutions que nous proposons permettraient de générer des économies de temps et d'argent tant pour le contribuable que pour l'entrepreneur, en éliminant certaines contraintes. On a besoin d'innover, comme en Europe ou ailleurs.»

Il donne en exemple les contrats de performance, ou *design-build* (qui ressemble au mode PPP), avec des systèmes de pointage sur la qualité de la présentation et sur le prix.



PHOTO: NORMAND HUBERDEAU, PHOTOGRAPHE

L'industrie est prête à passer davantage en mode collaboratif. [...] On doit désormais travailler à livre ouvert avec les clients.
– Marc Joncas

Marc Joncas reconnaît à la fois de l'ouverture et de l'hésitation chez les donneurs d'ouvrages. Ils commencent à en saisir le potentiel, alors que ces contrats sont répandus partout dans le monde.

DIVERSITÉ, SÉCURITÉ, DÉVELOPPEMENT DURABLE

En ce qui a trait à la pénurie de main-d'œuvre, l'industrie doit vraiment s'ouvrir à la diversité (femmes, autochtones, immigrants). «On doit arrêter de se plaindre et se questionner comme industrie sur les meilleurs moyens d'attirer les talents, alors que la vieille génération est encore aux commandes. Sur le terrain, on voit essentiellement des hommes blancs. Ailleurs, c'est différent. Des campagnes de communication avec la CCQ s'imposent. Comme employeurs, nous devons nous former pour nous ouvrir à la diversité. J'en fais la promotion au sein de l'ACRGQTQ avec des exemples concrets: dans mon entreprise, nos mécaniciens tunisiens s'intègrent à merveille.»

En ce qui concerne la santé et la sécurité, certains clients, comme Hydro-Québec, sont très avancés. «Déjà qu'on manque de travailleurs, il faut s'assurer de ne pas les blesser, reprend-il. Comme industrie, on doit se regarder dans le miroir: certains acteurs doivent s'améliorer. Et les clients doivent aussi en faire plus: on réalise des gains de qualité et de productivité en isolant convenablement un chantier du trafic.»

Enfin, l'industrie doit moderniser ses équipements pour réduire sa consommation d'énergie. «Mais les clients doivent faire leur part: c'est idiot de prendre de la roche vierge de 10 millions d'années et de l'apporter à un chantier duquel on transporte des matériaux parfaitement recyclables vers l'enfouissement. Les clients peuvent contrôler la qualité du recyclage. On économise alors sur les matériaux et les émissions de GES. Notre industrie est un gros pollueur: si nous voulons attirer les jeunes générations, il faut changer nos habitudes.» ■

PHOTO: ACRGTQ



LA MAISON HOLT, FOYER DE L'ACRGTO

ENTRE INFLUENCES ANGLO-SAXONNES ET HISTOIRE DE PRESTIGE

L'ACRGTO occupe, depuis 1965, la prestigieuse maison John-Henderson-Holt sur la Grande Allée Est à Québec. Un édifice dessiné par un architecte à l'identité inconnue et érigé en 1900, dont l'histoire et l'éclectisme captivent les passionnés de patrimoine.

PAR PHILIPPE COUTURE

En 1900, la maison Holt est une propriété cosue située un peu à l'écart de la ville fortifiée. C'est l'époque où la Grande Allée a encore des allures rurales. L'ambiance de village ne va toutefois pas perdurer aux abords de l'imposante construction habitée par John Henderson Holt et sa petite famille. Le secteur s'urbanise peu à peu depuis l'érection dans les années 1870 de l'hôtel du Parlement, pas très loin de là.

Propriété luxueuse de près de 40 pièces, la maison, aujourd'hui investie par l'ACRGTO, est un ouvrage signature dont la prestance fait écho à la puissance économique de ce riche homme d'affaires, président des magasins Holt Renfrew. Quelques kilomètres plus bas, le siège social de son entreprise s'érige fièrement rue De Buade. Si le magasin a le vent dans les voiles à Québec, son dirigeant s'enrichit aussi grâce à l'expansion de l'entreprise partout au pays au cours de la première décennie du 20^e siècle.

UN ARCHITECTE MYSTÉRIEUX

Martin Dubois, consultant en patrimoine et en architecture au sein de la firme Patri-Arch, est l'un des plus grands connaisseurs du patrimoine urbain de la Capitale-Nationale. «Beaucoup de juges, d'avocats, de parlementaires et d'hommes d'affaires viennent s'établir sur la Grande Allée à cette époque, raconte-t-il. Tout comme M. Holt, ils exposent leur opulence en faisant construire des maisons monumentales à l'architecture raffinée et complexe. Certains historiens pensent que, pour faire concevoir la sienne, John Henderson Holt a pu faire appel à un architecte étranger, probablement de New York ou de Boston. Malheureusement, l'identité du concepteur nous est inconnue.»

Autre hypothèse: la maison a pu être dessinée par l'architecte de Québec Harry Staveley, qui a conçu la maison voisine, au style apparenté. La belle maison Smith, aussi appelée maison Louis-Alexandre-Taschereau, arbore en effet les mêmes matériaux et se compose de volumes similaires à ceux de sa voisine, construite à la même époque.

MÉLANGE DES GENRES

Qu'elle ait été ou non dessinée par un architecte local, la maison Holt puise indéniablement ses influences architecturales chez les Anglo-Saxons et «rompt avec le style néo-classique alors omniprésent à Québec», précise Martin Dubois. Fidèle à une pratique de plus en plus en vogue à l'époque, la maison conjugue au moins trois «néo-styles». Précisions de l'expert: «Les tourelles rondes en

façade appartiennent au style néo-Queen Anne. La maison adopte en partie le style néo-roman popularisé aux États-Unis par l'architecte Henry Hobson Richardson, avec des reliefs et des bossages ainsi que l'usage de la pierre. Finalement, le pignon en façade évoque le style néo-colonial et reproduit l'allure de certaines maisons hollandaises, qui se construisaient beaucoup aux États-Unis à l'époque coloniale.»

À l'intérieur, le riche commerçant a souhaité la présence de nombreuses chambres et il a bien sûr voulu une décoration luxuriante et des matériaux nobles, surtout dans les pièces communes du rez-de-chaussée. «Ce sont les espaces où étaient reçus les invités, rappelle Martin Dubois. On y trouvait une grande salle à manger, un grand salon, un fumoir, une bibliothèque et un bureau, chacune de ces pièces étant fortement ornementées. Un autre point d'intérêt esthétique était évidemment le bel escalier menant aux étages supérieurs.»

C'est une bonne chose que ces anciennes maisons luxueuses soient aujourd'hui la propriété d'associations et d'institutions qui prennent au sérieux la préservation du patrimoine.

– Martin Dubois

UNE SECONDE VIE ET UNE PRÉSERVATION EXEMPLAIRE

Avant le rachat de la maison par l'ACRGTO, qui en a fait son siège social et y a aménagé de sublimes espaces de bureaux, quelques particuliers en ont été successivement propriétaires. Mais nul n'y est demeuré aussi longtemps que l'Association. «Je pense que c'est une bonne chose que ces anciennes maisons luxueuses soient aujourd'hui [la] propriété d'associations et d'institutions qui prennent au sérieux la préservation du patrimoine, avance Martin Dubois. Ces organismes ont davantage de moyens que les particuliers, lesquels sont d'ailleurs peu nombreux à souhaiter aujourd'hui vivre dans ce genre de demeure exubérante et monumentale.»

La maison Holt a ainsi été particulièrement bien préservée. «Il n'y a eu à l'extérieur aucune transformation majeure, rien qui soit propre à la dénaturer. C'est important, car cette maison témoigne d'une époque architecturale foisonnante et qu'elle est un peu hors norme dans le paysage de Québec, étant donné son éclectisme particulier. Même si elle n'est pas classée ni citée en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec, elle a une importance historique indéniable, et sa splendeur raconte aussi une période de prospérité économique et de développement urbain à Québec.»

Dans le paysage d'antan tout à la fois que dans la géographie actuelle, son emplacement est également intéressant, selon Martin Dubois. «Elle est située au cœur d'une enfilade



Vues intérieures de la Maison Holt

PHOTOS : SIMON CLARK

de maisons patrimoniales bien conservées, au sein d'un environnement urbain qui a toujours été très enviable. Je trouve qu'elle participe à l'intérêt de l'ensemble de la rue tout en restant bellement à l'écart de la partie Est de la Grande Allée, qui est aujourd'hui une artère commerciale festive présentant des architectures très variées et toutes sortes de volumes.»

«Un bâtiment tout à fait exemplaire qu'il est essentiel de continuer à bien entretenir!» conclut l'architecte-historien. ■



PALPLANCHES ROULÉES À FROID

SOLUTIONS EN ACIER STRUCTURAL

- Fabricant reconnu depuis plus de 30 ans
- Gamme complète de produits
 - Modules de section élastique: 137 cm³/m à 3,350 cm³/m
 - Moments d'inertie: 615 cm⁴/m à 76,588 cm⁴/m
 - Épaisseurs: 4 mm à 14 mm
- Plusieurs grades d'acier disponibles incluant ASTM A572, ASTM A588, et ASTM A690
- Livraison rapide en longueurs requises



nucorskyline.com

NUCOR[®]
SKYLINE

LA VISION DE L'AVENIR DE L'ACRGTTQ

DES PRÉSIDENTS SE PRONONCENT

L'ACRGTTQ souffle ses 80 bougies cette année. À cette occasion, *Constas* a voulu savoir comment les ex-présidents des dernières années entrevoient l'avenir pour l'Association dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre et de grands projets qui s'amorceront au cours des prochaines années.

PAR STÉPHANE GAGNÉ

«L'avenir se présente très bien pour l'ACRGTTQ. Avec le Plan d'action 2035 annoncé par Hydro-Québec et les complexes hydroélectriques à l'étude (ex.: Petit Mécatina, Grande-Baleine), les entrepreneurs membres de l'Association auront pour au moins 20 ans de travaux à se mettre sous la dent.»

«La situation de pénurie de main-d'œuvre vécue en ce moment pourrait devenir compliquée pour l'Association. Le ministère des Transports et de la Mobilité durable a plusieurs projets, et Hydro-Québec a un plan de développement très ambitieux. L'ACRGTTQ devra fournir.»

PHOTO: CRT CONSTRUCTION



– **DENIS TURGEON**
(2007-2008),
président de
CRT Construction

TRAVAUX MAJEURS
SOUS SA PRÉSIDENCE :
l'autoroute 175 entre Québec
et Saguenay et les projets
de barrages hydroélectriques
sur les rivières Eastman
et Romaine.

PHOTO: EBC INC.



– **FRANÇOIS GROLEAU**
(2009-2010),
vice-président
exécutif, **Stratégie de
développement des
affaires et soumissions
d'EBC**

TRAVAUX MAJEURS
SOUS SA PRÉSIDENCE :
l'enquête de la Commission
Charbonneau et le projet
du complexe de la Romaine.

**BÂTIR
POUR
L'AVENIR**

Leaders dans la réalisation de projets d'énergie renouvelable et d'infrastructures complexes.

Génie civil Énergie Industriel Transport maritime Concassage

CRT CONSTRUCTION **CRT maritime**

www.crtmaritime.ca
www.crtconstruction.ca

Terminal portuaire de Contrecoeur : un projet d'avenir

Aecon est fière de mettre à profit son expertise des modes de réalisation de projets collaboratifs et de la construction d'infrastructures civiles complexes pour le projet d'expansion du Port de Montréal à Contrecoeur, en collaboration avec son important client, soit l'Administration portuaire de Montréal, et son partenariat Constructeurs Terminal de Contrecoeur Grand Projet (CTCGP).

in X @ f | aecon.com



«L'Association doit continuer à avoir une diversité d'acteurs représentatifs du milieu de la construction (PME, grandes entreprises et entreprises internationales). Un assouplissement au chapitre réglementaire pour les entrepreneurs serait souhaitable, car cela aiderait l'ACRGQTQ dans son fonctionnement. Enfin, l'Association est un acteur important dans le domaine du génie civil et doit le rester.»

«L'ACRGQTQ représente bien, tant les entrepreneurs de grandes entreprises que ceux des PME. Toutefois, comme les projets au Québec seront de plus en plus gros, le défi sera de continuer à bien représenter tous ses membres, car nous sommes tous membres à parts égales.»

PHOTO : ANNIE GILBERT



- **MICHEL GIROUX (2012-2013), président de Giroux & Lessard Itée**

TRAVAUX MAJEURS SOUS SA PRÉSIDENTE : le projet de la Romaine et plusieurs projets autoroutiers dans la région de Montréal.

PHOTO : AECON



- **ROGER ARSENAULT (2016-2017), Conseiller principal Civil – Est du Canada, AECON**

TRAVAUX MAJEURS SOUS SA PRÉSIDENTE : pont Saint-Jacques, échangeur Turcot et projet de la Romaine.

«Il est vital pour l'Association qu'il y ait de la relève. J'ai été heureux de constater, lors du congrès cette année, qu'il y avait du sang neuf, composé de beaucoup de jeunes. C'est très important, car cela démontre qu'il y a une bonne vitalité. Dans ce même esprit, il est important que l'ACRGQTQ continue à développer de nouveaux services susceptibles d'intéresser la relève.»

«L'ACRGQTQ devra encourager les acteurs de l'industrie (ingénieurs, constructeurs, sous-traitants, fournisseurs et clients) à travailler tous ensemble dans un mode collaboratif et se concentrer sur les objectifs des projets afin d'éviter les litiges, nombreux en construction. Il faut voir grand, voir loin et bien planifier les projets. En somme, il faut "bâtir ensemble"!»

PHOTO : ACRGTQ



- **ALEXIS LOISEL (2014-2015), président-directeur général de L. A. Hébert**

TRAVAUX MAJEURS SOUS SA PRÉSIDENTE : le projet de la Romaine et le début de la reconstruction de l'échangeur Turcot.

PHOTO : EBC INC.



- **MARIE-CLAUDE HOULE (2018-2019), présidente et cheffe de la direction d'EBC**

TRAVAUX MAJEURS SOUS SA PRÉSIDENTE : le REM et le pont Samuel-De Champlain (fin des travaux).

«L'ACRGTQ doit poursuivre la mise en œuvre de son plan triennal 2022-2025, continuer d'être un leader, innover et soutenir ses membres. Sur ce dernier point, l'Association a maintenant une personne-ressource qui s'occupe d'environnement, ce qui est d'une grande aide pour les entreprises membres. L'Association devra aussi composer avec les nouvelles façons de faire dans l'industrie comme le BIM (*building information modeling*).»

PHOTO: NORMAND HUBERDEAU, PHOTOGRAPHE



– **SÉBASTIEN MARCOUX (2020-2021), directeur conception-construction et vice-président chez Construction Kiewit**

TRAVAUX MAJEURS
SOUS SA PRÉSIDENTE :
le REM et la fin des travaux de l'échangeur Turcot.

«L'ACRGTQ doit améliorer ses relations avec les donneurs d'ouvrages, car cela permettra d'optimiser les travaux sur le terrain. Il faudrait aussi rendre les structures moins rigides, car la lourdeur administrative fait en sorte que de nombreux projets ne peuvent se réaliser en temps voulu.»

PHOTO: NORMAND HUBERDEAU, PHOTOGRAPHE



– **STEEVE GONTHIER (2022-2023), vice-président associé de Leqel**

TRAVAUX MAJEURS
SOUS SA PRÉSIDENTE :
le REM et la mise à niveau de la route 389 entre Baie-Comeau et Fermont.



4, avenue Lavallée
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1L4
Canada
Bureau : (418) 296-2423
Télécopie : (418) 296-3771
info@tessier.desgagnes.com
www.desgagnes.com



«Licence RBQ :
1848-1614-28»

Cegerco

A GRANDEMENT PARTICIPÉ À LA RÉALISATION DES GRANDS CHANTIERS DU QUÉBEC

Depuis 1976, Cegerco a participé, comme entrepreneur général, à la réalisation de plus de 150 contrats d'envergures au Québec et en Ontario, totalisant près de 3 Milliards \$.

Parmi l'ensemble des projets réalisés, on retrouve plusieurs chantiers hydroélectriques dont ceux de Rapide-des-Cœurs et Chute-Allard, les complexes Romaine 1, 2, 3 et 4, de nombreux postes électriques et plusieurs autres centrales. La somme de ces contrats réalisés dépasse le 1 Milliard \$.

Cegerco c'est aussi une grande expertise en construction de bâtiments, d'infrastructures civiles, minières et de projets dans l'industriel lourd. Pour vous citer quelques exemples, mentionnons les grands chantiers d'Arcelor Mittal et de Ciment McInnis, les chantiers de la STM qui mise sur l'expertise de Cegerco pour réaliser les grands travaux de réfection de leurs infrastructures à Montréal, ainsi que les divers contrats reçus du MTQ ou de la SQI pour divers projets de réfections complexes.

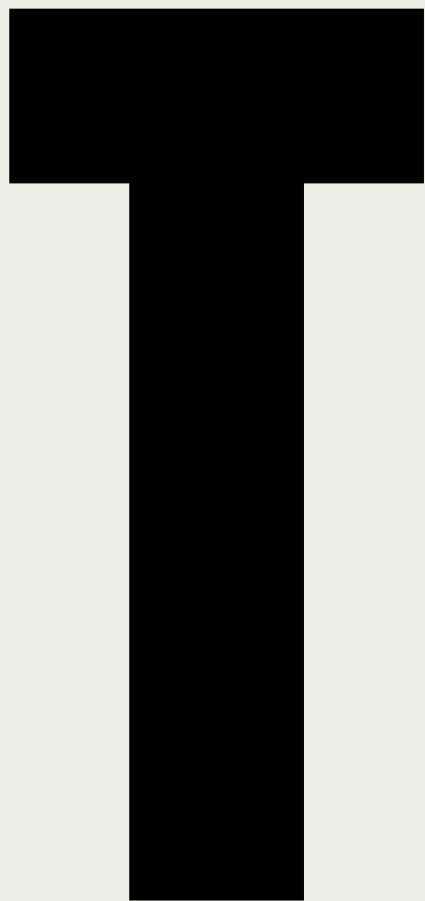


**Cegerco sait se démarquer
par son leadership en Santé-Sécurité
et ses techniques de travail innovantes.**

**Chez CEGERCO,
l'amélioration constante de la culture SST
est primordiale.**



Certifications : ISO 9001 . ISO 45110 . ISO 14001

A large, bold, black letter 'T' is centered in the upper half of the page. The background features a dark green to black gradient with numerous bright green and yellow light streaks radiating from the right side, creating a sense of motion and energy.

**LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
DANS LE
SECTEUR
DES GRANDS
TRAVAUX**

UN BON DÉFI À RELEVER

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), tous les secteurs sont mis à contribution, y compris celui des grands travaux, grand consommateur de diesel. Pierre-Olivier Pineau, titulaire de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie à HEC Montréal, propose une feuille de route pour y arriver.

PAR STÉPHANE GAGNÉ

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Premier défi: amorcer la transition énergétique. «La première chose à faire serait de comptabiliser la consommation de diesel, dit Pierre-Olivier Pineau. Il faudrait ensuite mieux documenter les émissions de GES, identifier les familles de solutions, faire des analyses et, plus tard, des tests pour valider quelles sont les solutions les plus réalistes, et dans quelles échéances.»

Or, bien que les machineries lourdes du secteur soient de grandes consommatrices de carburant, «le secteur n'est pas sous le radar des politiciens, il n'est pas perçu comme un consommateur d'énergie dans la conscience collective et, par conséquent, aucun programme particulier ne leur est destiné», selon le titulaire.

Autre obstacle, il n'existe pas de données spécifiques au secteur du génie civil et de la voirie. Dans la dernière publication portant sur l'énergie (*L'état de l'énergie au Québec*, édition 2024, publié par la Chaire de gestion du secteur de l'énergie), une statistique comptabilise les émissions de GES des véhicules hors route dans les secteurs regroupés des mines, de la fabrication et de la construction. Bien que cette donnée offre un portrait imprécis du seul secteur des grands travaux, on y apprend que les émissions de GES y ont augmenté de 52% entre 1990 et 2021, passant de 1973000 tonnes d'équivalent Co₂ à 3002000 tonnes d'équivalent Co₂.

Globalement, la pandémie a contribué à réduire un peu la consommation d'essence et de diesel. Les prix des combustibles aussi.



PHOTO: HEC MONTRÉAL

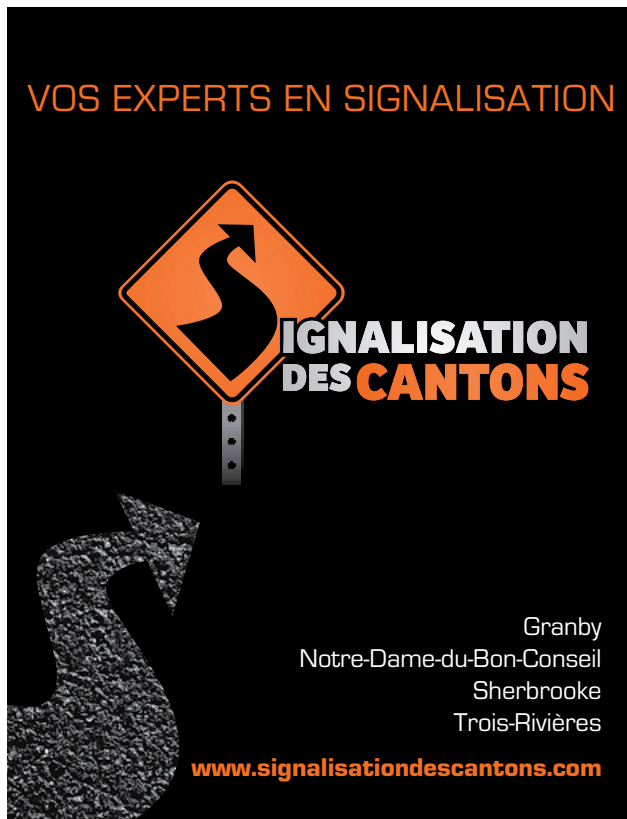
Pierre-Olivier Pineau (Ph. D. HEC Montréal, 2000) est professeur titulaire au Département de sciences de la décision de HEC Montréal et titulaire de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie depuis décembre 2013. Il est un spécialiste des politiques énergétiques, notamment du secteur de l'électricité.

ACRGQTQ **FIERS & COMPÉTENTS**
PERFECTIONNEMENT EN CONSTRUCTION

Perfectionnement de la main-d'œuvre en entreprise

Vous désirez que vos travailleurs se perfectionnent, développent des compétences ou, simplement, mettent à jour leurs connaissances ?

Contactez l'ACRGQTQ
Tél. : 1 800 463-4672 | jmjacob@acrgtq.qc.ca



VOS EXPERTS EN SIGNALISATION

**SIGNALISATION
DES CANTONS**

Granby
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Sherbrooke
Trois-Rivières

www.signalisationdescantons.com

«La congestion routière n'est pas revenue à son niveau prépandémie, soutient Pierre-Olivier Pineau. Ensuite, il y a le prix de l'essence et du diesel, qui a beaucoup augmenté et a freiné les ardeurs de consommation.» Toutefois, ces éléments ont eu une répercussion minimale sur la consommation d'énergie dans le secteur des grands travaux.

LE MARCHÉ DU CARBONE

Un élément, s'il est bien mis à profit, pourrait toutefois accélérer la transition énergétique et réduire les émissions de GES dans ce secteur et les autres. Il s'agit du marché du carbone Californie-Québec. Appelé Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) de GES du Québec, il est lié à celui de la Californie depuis 2014. Le SPEDE bénéficie d'une large couverture puisque 77% des émissions de la province doivent obtenir un droit d'émission (ou taxes) pour satisfaire les exigences du gouvernement en matière de réduction des GES. Ces droits d'émissions sont non seulement en majorité vendus aux enchères conjointes de la Californie et du Québec, mais aussi donnés à certains émetteurs industriels, pour protéger leur compétitivité.

Le point positif de cette mesure est que le prix de la tonne de carbone a fortement augmenté en 2023, passant à 37,17\$ la tonne l'été dernier à 53,16\$ novembre 2023. «Le point faible de cette taxe, c'est qu'elle est peu connue du public, car cachée dans le prix de l'essence et du diesel et pas non plus assez élevée pour atteindre les objectifs gouvernementaux de réduction de GES», déplore Pierre-Olivier Pineau.

LES CARBURANTS DE SUBSTITUTION

La décarbonation dans le secteur des grands travaux pourrait se réaliser, en partie, par le biais des carburants de substitution. Comme il est peu envisageable, dans un avenir rapproché, d'électrifier la machinerie lourde, ces carburants semblent une solution plus réaliste. On parle ici de biocarburants, de carburants synthétiques à base d'hydrogène et de CO₂, et d'hydrogène. Ces carburants pourraient être les énergies du futur. Selon le chercheur, les biocarburants et les carburants synthétiques ont l'avantage d'être, dans certains cas, des combustibles directement utilisables dans la machinerie actuelle. «Des versions moins sophistiquées et moins chères de ces combustibles liquides peuvent être mélangées aux carburants fossiles actuellement utilisés. C'est le cas de l'éthanol pour l'essence et le biodiesel pour le diesel», précise Pierre-Olivier Pineau.

La première chose à faire serait de comptabiliser la consommation de diesel.

– Pierre-Olivier Pineau

Le marché du carbone pourrait accélérer la transition énergétique et réduire les émissions de GES.



Or, la capacité de production de ces carburants est limitée au Québec. Pour le biodiesel, il n'existe qu'une seule usine au Québec (Innoltek), et sa capacité de production n'est que de 8 millions de litres (ML) par an. Du côté de l'éthanol, le seul producteur en exploitation au Québec est Greenfield Global, avec une capacité de 200 ML par année. Le carburant est fabriqué avec de l'amidon de maïs-grain.

Du diesel renouvelable, produit avec diverses sources de biomasse, est une autre possibilité. Selon Pierre-Olivier Pineau, c'est un substitut complet au diesel, utilisable immédiatement. Si la pétrolière Valero a une usine qui de produit aux États-Unis, il n'est cependant pas encore produit au Québec. Un projet de production de carburant diesel renouvelable fabriqué avec des résidus forestiers, d'une capacité de 180-225 ML par année, est à toujours à l'étude à La Tuque.

L'hydrogène vert, produit avec des sources d'énergie renouvelable (ex.: solaire ou éolienne), est aussi dans la mire de certains distributeurs. Ainsi, en 2023, Énergir négociait avec TES Canada, l'un des plus grands projets de production d'hydrogène vert proposés au Québec, pour acheter l'équivalent de 115 millions de mètres cubes (Mm³) de gaz naturel synthétique à base d'hydrogène vert et de carbone biogénique à l'horizon 2028-2030.

La décarbonation pourrait se réaliser par le biais de carburants de substitution.

Avec la richesse vient souvent le luxe de ne pas avoir à gérer très efficacement notre consommation [d'énergie], parce que nous avons les moyens de gaspiller. Cela explique en grande partie l'importante consommation énergétique des Nord-Américains.

– Pierre-Olivier Pineau



Une équipe au-delà de la gestion des avoirs

Nous vous invitons à nous contacter pour discuter des taux avantageux pour votre gestion de liquidité!

isabelle.labrie@bnc.ca | 418 654-2313
2600, boul. Laurier Place de la Cité, bureau 700
Québec, QC G1V 4W2

 **FINANCIÈRE
BANQUE NATIONALE**
GESTION DE PATRIMOINE

Groupe Financier
AUCLAIR·LABRIE·RHEAULT
GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE



Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).



En 2023, Énergir négociait avec TES Canada, l'un des plus grands projets de production d'hydrogène vert proposés au Québec, pour acheter l'équivalent de 115 millions de mètres cubes (Mm³) de gaz naturel synthétique à base d'hydrogène vert et de carbone biogénique à l'horizon 2028-2030.

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Selon l'édition 2023 de *L'état de l'énergie au Québec*, près de 60% de l'énergie consommée par le secteur industriel dans la province est perdue et ne génère pas de valeur ajoutée. L'une des façons d'améliorer ce bilan serait d'inciter les entreprises à adopter la norme ISO 50001. Ce modèle, qui s'applique à toutes les organisations, a pour but de les aider à réduire leur consommation énergétique et leurs dépenses tout en contribuant à la réduction de leur empreinte écologique. Au Québec, seulement cinq organisations l'ont adoptée alors qu'en Allemagne, on en compte 5523. Pour populariser cette norme, Pierre-Olivier Pineau croit que les gouvernements devraient rendre leur aide conditionnelle à l'existence et au sérieux des plans de décarbonation des industries. Ces certifications sont avantageuses, car elles permettent aux entreprises d'optimiser leur consommation d'énergie, de revoir les processus et augmentation de leur productivité globale. Le spécialiste constate toutefois qu'elles ne sont pas encore ancrées dans la culture nord-américaine parce que nous baignons dans l'énergie bon marché, sans véritables contraintes géopolitiques étant donné que l'essentiel de nos approvisionnements en énergie vient d'Amérique du Nord. « Nous sommes aussi riches, dit-il, et avec la richesse vient souvent le luxe de ne pas avoir à gérer très efficacement notre consommation, parce que nous avons les moyens de gaspiller. Cela explique en grande partie l'importante consommation énergétique des Nord-Américains. » ■

**Groupe financier
POWERS**
Assurances · Services financiers

**Nous sommes la solution pour
votre assurance collective!**

**Un régime d'assurance exclusif
aux membres de l'ACRGTQ**

- Régime personnalisé
- Tarification privilégiée
- Flexibilité pour les saisonniers
- Réduction durable des coûts
- Plusieurs partenaires associés
- Compte santé et mieux-être

**La force de
l'expertise,
la valeur du
service**

Complexe Lebourgneuf
1260, boul. Lebourgneuf, bureau 505
Québec (Québec) G2K 2G2

Téléphone 418-623-2521
Sans Frais: 888-623-2521
www.grpowers.com



L'EXCAVATRICE CAT 350 IL N'Y A RIEN À SON ÉPREUVE



>> RENTABLE

Une consommation de carburant 13 % moins élevée et des intervalles d'entretien prolongés réduisent les coûts d'exploitation.



>> EFFICACE

Les technologies Cat Payload et Cat Grade avec 2D améliorent la précision et la vitesse d'exécution alors que les barrières électroniques renforcent la sécurité sur le chantier.



>> ROBUSTE

Sa puissance d'excavation, son couple d'orientation et ses composants renforcés permettent de déplacer des tonnes de matériaux dans les conditions les plus rudes.



Optez pour l'excavatrice qui vous offre 45 % plus de productivité.

1-855-439-4888 | toromontcat.com

TOROMONT

CAT



RÉUTILISATION DES RÉSIDUS DE BAUXITE

UNE VOIE D'AVENIR

B





Dans un souci de réduction de son empreinte environnementale, Rio Tinto s'est associée avec l'entreprise Inter-Cité Construction pour élaborer un nouvel enrobé qui permettrait de réutiliser une partie des résidus de bauxite et des sous-produits carbonés produits par l'entreprise. Les premiers essais réalisés en 2022 sont prometteurs.

PAR STÉPHANE GAGNÉ

Les avancées dans ce projet ont valu à Inter-Cité Construction de remporter le prix Génie-voirie en développement durable, lors du congrès 2024 de l'ACRGTQ.

En plus d'Inter-Cité Construction, les partenaires impliqués dans ce projet sont le Centre universitaire de recherche sur l'aluminium (CURAL), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD).

Julien Poulin, directeur des carrières des régions du Saguenay et de Québec chez Inter-Cité Construction est très impliqué dans le projet. Il mentionne que la première planche d'essai avec ce mélange a permis de remplacer une partie du sable et du gravier utilisés dans la formulation de l'enrobé par des résidus de bauxite et des sous-produits carbonés. À noter que les résidus de bauxite sont les sous-produits générés lors de l'extraction de l'alumine à partir du minerai de bauxite.

UNE PLANCHE D'ESSAI PROMETTEUSE

«À l'automne 2022, l'essai s'est fait sur la rue Hall du Complexe Jonquière, à Saguenay, sur une longueur de 450 mètres, et dans une partie de l'aire de stationnement sur le site du Centre de recherche et de développement Arvida (CRDA) de Rio Tinto, affirme le directeur. Deux enrobés de recherche différents ont été testés et comparés avec un enrobé utilisé habituellement par le MTMD pour le pavage des routes. L'un des enrobés contenait 5% de résidus de bauxite et de sous-produits carbonés.» Au total, c'est 800 tonnes de ce mélange qui ont été utilisées pour cet essai.

Les premiers résultats sont encourageants, car ils ont démontré une résistance à l'ornièrage égale ou supérieure aux enrobés traditionnels. Dans la fiche explicative du prix remis par l'ACRGTQ, on mentionne que l'essai permettra de tester «dans des conditions réelles, la faisabilité technique du projet, notamment en mesurant les impacts de la circulation, de l'entretien hivernal et du gel sur la couche supérieure de la route».

L'application commerciale de ce mélange est-elle pour bientôt? «La commercialisation

de cette formulation pourrait prendre encore plusieurs années d'essais», affirme Julien Poulin. Au cours des prochaines années, Rio Tinto et ses partenaires, dont le MTMD, qui a fait des essais de laboratoire usuels sur la formule d'enrobé avant sa pose, recueilleront des données et réaliseront des essais de performance en laboratoire afin de vérifier la performance de l'enrobé contenant des résidus de bauxite et de sous-produits carbonés en respectant les exigences de la norme sur les enrobés du MTMD.

Inter-Cité Construction joue un rôle important dans ce projet de recherche. Dans une vidéo, réalisée par Rio Tinto sur le projet et disponible sur YouTube, il est mentionné qu'Inter-Cité met à la disposition de l'entreprise son laboratoire, sa machinerie, ses employés, ses usines et son expertise.

À terme, la valorisation des résidus de bauxite pourrait avoir pour effet de retarder tout ajout futur de sites de dépôt de résidus de bauxite. Un site d'entreposage d'une superficie de 2,2 km² existe déjà au sud du complexe Jonquière de Rio Tinto et un deuxième est actuellement en construction.



Des solutions de cautionnement adaptées aux besoins de votre entreprise

Ayez l'esprit tranquille, comptez sur les connaissances et le savoir-faire spécialisé de notre équipe Cautionnement d'Intact Assurance.

Contactez votre courtier pour plus d'informations.

MO Le logo d'Intact Assurance est une marque déposée d'Intact Corporation financière, utilisée sous licence. © Intact Compagnie d'assurance, 2021. Tous droits réservés.





PHOTO: RIO TINTO

À l'automne 2022, un essai d'enrobé s'est notamment fait dans une partie de l'aire de stationnement sur le site du Centre de recherche et de développement Arvida (CRDA).

RIO TINTO ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'entreprise minière transnationale qu'est Rio Tinto est déterminée à se lancer dans l'économie circulaire et le développement durable. La réutilisation à des fins commerciales de ces sous-produits provenant de la production d'aluminium fait partie de ses objectifs. Globalement, Rio Tinto a l'objectif ambitieux de réduire son empreinte carbone mondiale de 50% d'ici 2030. Or, la production d'aluminium totalise à elle seule 70% de toutes les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la société minière.

Outre la valorisation de ses résidus de bauxite, Rio Tinto cherche aussi des avenues de valorisation de ses autres sous-produits résultant de sa production d'aluminium. La CHAC (qui signifie chaux hydratée aqua-catalysée) en est un bon exemple. La CHAC est un sous-produit issu de la captation du soufre généré lors de la calcination du coke vert au four de calcination du coke d'Arvida pour la fabrication des anodes, des tiges de carbone qui transportent le courant électrique et créent la réaction chimique nécessaire pour transformer l'alumine en aluminium liquide. Les scientifiques du Centre de recherche et de développement Arvida ont donc mis au point un procédé breveté pour combiner la chaux avec le dioxyde de soufre, créant ainsi la CHAC. Selon Rio Tinto, environ 17 000 tonnes de CHAC sont recyclées chaque année pour être utilisées dans des applications industrielles.

TOUTES LES
**BONNES
PIÈCES**
MAINTENANT



OBTENEZ LE MEILLEUR OUTIL AVEC LA TOUTE NOUVELLE APPLICATION CAT® CENTRAL

Commandez des pièces et bénéficiez d'une assistance quand vous en avez besoin, où que vous soyez. La toute nouvelle application Cat® Central offre des fonctionnalités qui vous donnent un contrôle total. Recherchez instantanément les prix et la disponibilité des pièces à proximité, accédez à une assistance et à des informations sur la maintenance à tout moment, et utilisez la fonction de numérisation de code pour accéder directement aux données spécifiques de votre équipement. Tout cela est désormais regroupé dans une seule application **Cat Central**.

15% de rabais sur les pièces Cat® via l'application **Cat Central**. Simplement utilisez le code **CATCENTRAL**.



Téléchargez l'application dès maintenant pour un accès instantané aux pièces et à l'assistance dès que vous en avez besoin.

*Applicable uniquement au premier achat sur l'application Cat Central. Sous réserve de modification sans préavis. Pièces Cat uniquement (huiles et lubrifiants exclus), industries de l'énergie électrique et de la construction uniquement. Les concessionnaires TEPS sont exclus. Le rabais est basé sur le prix de vente conseillé. Offre valable du 1er février 2024 au 31 mai 2024.

TOROMONT



© 2024 Toromont Inc.

www.toromontcat.com



PHOTO: NORMAND HUBERDEAU, PHOTOGRAPHE

Le prix Génie-voirie en développement durable 2024 remporté par Inter-Cité Construction. Sur la photo (de gauche à droite): Marc Joncas, président de l'ACRGTQ; M^e Gisèle Bourque, directrice générale de l'ACRGTQ; Simon Pageau, directeur général d'Inter-Cité Construction Itée; Anik Girard, directrice générale du Groupe Constructo; Jean-François Hudon, directeur général d'Activa Environnement.

Or, la présence de chaux et de soufre dans la CHAC peut aussi avoir une application intéressante en agriculture, car ce sont deux ingrédients importants pour la santé des plantes et des sols. Sur ce projet, Rio Tinto travaille en partenariat avec l'entreprise québécoise Viridis Environnement pour valoriser la CHAC dans les champs agricoles. On le constate, le partenariat de Rio Tinto avec Inter-Cité Construction n'est pas la seule option sur laquelle travaille l'entreprise minière pour valoriser ses résidus. ■

QU'EST-CE QUE LE PRIX GÉNIE-VOIRIE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Le prix souligne l'excellence des pratiques innovantes dans une perspective de développement durable en récompensant une entreprise qui a eu recours à un procédé, une technique ou un produit innovateur et à une approche contribuant à la protection de l'environnement ou à la préservation des ressources naturelles, de même qu'à la création d'une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable.

SOURCE : ACRGTQ

VOGHEL



**CHEF DE FILE DANS LA DISTRIBUTION
D'ÉQUIPEMENTS LOURDS POUR LES
SECTEURS DU CONCASSAGE ET DU
TAMISAGE DEPUIS PLUS DE 25 ANS.**

- ▼ Concasseurs
- ▼ Systèmes de lavage
- ▼ Tamiseurs
- ▼ Traitement des eaux
- ▼ Convoyeurs
- ▼ Contrôle des poussières

—
**Voghel tient à féliciter
l'ACRGTQ pour ses
80 ans**
—

VENTES ▼ LOCATION ▼ PIÈCES ▼ SERVICE

VOGHEL.COM | 514 990-6636



Texel[®]
BY/PAR ALKEGEN

GEOEXPERTISE

Le savoir-faire derrière
la performance géosynthétique

Pour tous vos besoins en
géosynthétiques de séparation,
de renforcement, de drainage, de
protection, d'imperméabilisation
et d'intervention environnementale

Texel, le partenaire de vos projets
routiers.



LA CHASSE AUX RISQUES: L'INITIATIVE DE SÉCURITÉ D'EBC RÉCOMPENSÉE

EBC, GAGNANTE DU
PRIX DÉFI PRÉVENTION
SANTÉ-SÉCURITÉ
DU TRAVAIL





EBC se distingue grâce à son programme novateur pour éliminer les sources de danger sur les chantiers de construction. L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ) lui a décerné le prix Défi prévention santé-sécurité du travail 2024.

PAR JUSTINE AUBRY

L'ACRGTQ décerne chaque année cette récompense à un chantier où des dangers d'accidents graves sont présents et pour lequel des mesures de contrôle de sécurité performantes ont été appliquées en amont. Intitulée la Chasse aux risques, l'initiative lancée l'année dernière par EBC mise sur l'identification à la source des risques en santé-sécurité sur les chantiers de construction de l'entreprise à travers le Québec.

PHOTO: EBC



PHOTO : EBC

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Les gestionnaires ainsi que les travailleurs et travailleuses y participent. «Les ingénieurs de chantier, l'agent en santé-sécurité, la direction d'EBC, le surintendant, le personnel de supervision, tous participent à la Chasse aux risques sur les différents projets de construction d'EBC en cours. Cette collaboration permet de vraiment diminuer les risques. Tout le monde garde l'œil ouvert», indique Jonathan Cloutier, ingénieur, gérant de projet civil et mines chez EBC.

Des objectifs de sécurité différents sont analysés par chaque personne afin de s'assurer que tous les dangers sont pris en compte. Les membres des équipes d'EBC doivent effectuer minimalement une visite de chantier en santé-sécurité par semaine. L'agent en santé-sécurité, quant à lui, se déplace quotidiennement. Au moyen d'une application dédiée aux inspections de chantier, un logiciel de santé-sécurité au travail appelé CONFORMiT, ces derniers peuvent confirmer une fois sur place la conformité des différentes divisions d'un chantier, en cochant sur une liste les éléments de sécurité à vérifier selon la surveillance effectuée.

LES CORRECTIFS AU BOUT DES DOIGTS

«Les catégories sont divisées par types de risques dans l'application. Si une non-conformité ou une déficience survient, on l'indique directement dans le logiciel. On peut prendre une photo à l'appui et, si c'est possible, gérer le problème immédiatement. On a aussi la possibilité d'ajouter une photo de la situation corrigée. Si ça ne peut pas être réglé sur place, le risque détecté sera géré ultérieurement selon un échéancier prédéfini», explique l'ingénieur.

Les petits événements qui surviennent parfois sur les chantiers, qui peuvent se transformer en problèmes plus graves, sont également compilés dans le logiciel afin d'assurer un niveau optimal de sécurité. En détectant les anomalies en amont, les méthodes et les procédures déficientes sur les chantiers de construction peuvent être revues plus rapidement, croit Jonathan Cloutier. «L'application non seulement vient renforcer notre vigilance, mais elle nous permet aussi de nous questionner régulièrement sur nos manières de travailler et de trouver des façons de toujours nous améliorer. Le but est de diminuer notre tolérance aux risques et d'être plus réactifs face aux déficiences relevées.»

PHOTO: NORMAND HUBERDEAU, PHOTOGRAPHE



EBC, lauréate du prix Défi prévention santé-sécurité du travail 2024. Sur la photo (de gauche à droite): Kathy Otis, directrice générale d'ASP Construction; Jonathan Cloutier, gérant de projet chez EBC; Marie-Mychelle Desbiens, directrice santé et sécurité chez EBC; M^{re} Gisèle Bourque, directrice générale de l'ACRGTQ; Steeve Gonthier, président sortant de l'ACRGTQ.

En participant à l'initiative, nous avons trouvé et géré le nombre le plus élevé de risques sur le chantier du pont Jacques-Bizard.

– Jonathan Cloutier

DES MESURES DE PRÉVENTION EFFICACES SUR LE PONT JACQUES-BIZARD

Cette «chasse» préventive a notamment permis une élimination effective des risques lors de la construction (toujours en cours) du pont Jacques-Bizard, ce qui a valu à l'équipe d'EBC le prix remis par l'ACRGTQ. «En participant à l'initiative, nous avons trouvé et géré le nombre le plus élevé de risques sur le chantier du pont Jacques-Bizard. Étant donné que nous avons participé de manière importante et continue à la Chasse aux risques, EBC a soumis notre candidature à l'ACRGTQ dans le cadre du concours. L'utilisation du programme sur ce projet, qui comportait énormément de risques, a permis de démontrer son efficacité», précise Jonathan Cloutier.

La Chasse aux risques a été déployée sur ce chantier d'envergure dont la fin est prévue à l'automne 2024. La construction du nouveau pont Jacques-Bizard vise à remplacer le pont actuel, en plus d'optimiser les déplacements des cyclistes et des piétons.

Ce projet de substitution, qui se déroule en période hivernale comme estivale, comprend de nombreuses interventions, dont des travaux en espaces clos, en hauteur, sur l'eau, sous l'eau, de levage ou encore d'excavation. Cet amalgame d'opérations diverses augmente les possibilités qu'un accident survienne et requiert donc une vigilance accrue pour ce qui est de l'identification des risques. «Notre initiative est efficace et se démarque en tant que stratégie de prévention. Elle utilise des métriques mesurables qui augmentent la précision. En utilisant la Chasse aux risques et l'application, nos métriques de risques ont été divisées par quatre. Aucun incident n'a été enregistré sur le chantier du pont Jacques-Bizard», se réjouit l'ingénieur.

Les résultats obtenus dans le contexte du projet démontrent donc que l'initiative lancée par EBC porte ses fruits. La Chasse aux risques a permis non seulement de prévoir et de contrôler de potentiels dangers sur ce chantier complexe, mais aussi sur de nombreux autres projets de construction de l'entreprise, selon Jonathan Cloutier. Ce dernier croit aussi que le volet collaboratif de l'initiative, qui permet à tous les «chasseurs» de mettre la main à la pâte, a réellement contribué à son succès. «Au moment où la Chasse aux risques a été lancée, nous avions des objectifs en matière de santé-sécurité à remplir pour nos environnements de travail. L'année dernière a été de loin notre meilleure année en matière de santé-sécurité, et nous avons dépassé nos objectifs. Du jamais vu!» ■



514 355-6190 800 361-2061
asp-construction.org

L'ASP Construction offre*

- Formation
- Information
- Recherche
- Documentation
- Service conseil & technique

«UNE RÉFÉRENCE SOLIDE EN PRÉVENTION: UNE ÉQUIPE ET DES SERVICES DYNAMIQUES, SPÉCIALISÉS ET ACCESSIBLES.»

TOUS ENSEMBLE POUR L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION!

* gratuitement aux employeurs qui cotisent à l'ASP Construction via leur unité de classification à la CNESST



B

THE BENTWAY

REMETTRE AU GOÛT
DU JOUR UNE
INFRASTRUCTURE
DU SIÈCLE DERNIER





PHOTO: NIC LEHOUX

À Toronto, d'importants travaux de réfection de l'autoroute Gardiner se révèlent une occasion à saisir pour revitaliser les environs de ce mastodonte du siècle dernier.

PAR JULIEN LAMOUREUX

Les membres du collectif d'urbanistes The Bentway Conservancy croient que l'espace sous la voie express a le potentiel de se transformer en des lieux publics d'exception. «C'est une occasion qui se présente une fois par génération», selon l'organisation.

L'autoroute Gardiner est surélevée entre la rue Dufferin et l'autoroute Don Valley, sur une distance d'environ 6,5 km. «En fait [le dessous de l'autoroute] est déjà un espace public. Ce n'est pas comme si on créait une nouvelle zone, estime Sam Carter-Shamai, gestionnaire de la planification à la Bentway Conservancy. On ne fait que prendre conscience de son existence et l'améliorer.» Environ 200 000 personnes habitent aux abords de cette portion de l'autoroute.



PHOTO : ANDREW WILLIAMSON

«La Gardiner n'est pas seulement une des colonnes vertébrales de Toronto, elle connecte aussi de nombreux projets achevés ou en cours», comme le parc Rees, en bordure du lac Ontario, et le futur quartier résidentiel Quayside, fait remarquer Robert Douglas McKaye, gestionnaire principal, planification et conception, au sein du collectif. En partenariat avec la municipalité, The Bentway Conservancy a produit l'Under Gardiner Public Realm Plan (UGPRP). Ce plan, présenté l'automne dernier, est une collaboration entre différents acteurs publics et privés et vise à guider le développement de ces places publiques.

«C'est un peu l'étoile polaire qui servira à guider tout projet encore à ses balbutiements», explique Robert Douglas McKaye. En supposant que les travaux de réfection soient terminés en 2030, l'UGPRP, lui, permettra d'établir une stratégie au-delà de cette période. «Jusqu'à maintenant, il n'existait pas de document unique ayant pour objectif de définir une vision cohérente de cet espace», ajoute Sam Carter-Shamai.

Après une période de consultation de deux ans, l'UGPRP a rassemblé ses conclusions sous trois grands axes: les sites spécifiques à potentiel élevé sous la Gardiner, les éléments que chaque projet devrait rassembler et les stratégies pour les implémenter.

UNE PREMIÈRE PHASE RÉUSSIE

Nul besoin de lire l'UGPRP pour comprendre les concepts du projet et comment ils s'articuleront. Robert Douglas McKaye donne l'exemple de ce qu'il appelle la «phase un»: une section d'un peu moins d'un kilomètre, mise au point sous la direction de The Bentway Conservancy et inaugurée en 2018.

«C'est à la fois une galerie d'art extérieure et un lieu de loisirs qui sert de cour arrière pour le quartier autour», résume-t-il. L'hiver, un sentier de patinage y est aménagé. Avec les années, il est devenu l'une des caractéristiques les plus reconnues de l'endroit.

En plus d'identifier des endroits où le potentiel de développement était élevé, le gestionnaire devait travailler avec les différentes parties prenantes, c'est-à-dire des agences municipales, des lotisseurs et le grand public.

DÉMONSTRATION CONCRÈTE DE CONCEPTS ABSTRAITS

Cette première phase, appelée communément The Bentway, est l'occasion de montrer concrètement au public des concepts de développement urbain prisés par plusieurs urbanistes, se réjouit Sam Carter-Shamai. «On parle beaucoup d'idées comme l'adaptation des infrastructures, la gestion des eaux de pluie, les réseaux de transport, le développement communautaire, la connectivité... Mais pour le grand public, ces thèmes peuvent rester assez abstraits.»

Patinoire de
The Bentway

«[The Bentway] rend les choses tangibles, poursuit-il. Il ne s'agit pas simplement d'un document. C'est un lieu, une expérience que les gens peuvent vivre et apprécier.»

Le projet s'inscrit dans une tendance de réappropriation des infrastructures routières – comme le réseau piétonnier High Line, à New York, sur une ancienne route surélevée –, mais à la sauce torontoise. «Il fallait considérer que l'autoroute au-dessus est encore utilisée, et considérer aussi le climat hivernal», entre autres choses, indique Robert Douglas McKaye.

Le budget de 25 M\$ pour la construction de la première phase est venu d'un don de la Judy and Wilmot Matthews Foundation. «[La fondation] voulait non seulement s'assurer que le projet serait terminé, mais aussi qu'il le soit en un temps record», explique-t-il. La conception et la construction ont été menées par la firme PUBLIC WORK en collaboration avec Greenberg Consultants et huit autres entreprises. The Bentway Conservancy agit en tant qu'intendant des lieux pour s'assurer du bon fonctionnement du chantier.

The Bentway rend les choses tangibles. Il ne s'agit pas simplement d'un document. C'est un lieu, une expérience que les gens peuvent vivre et apprécier.

– Sam Carter-Shamai

ILLUSTRATION : PUBLICWORK



Rendu conceptuel de futurs espaces sous l'autoroute Gardiner.



Depuis 1959

1.844.4.PLANAGE

418 246-5219
estimation@constructionshdf.com
constructionshdf.com

Complice de vos projets partout au Québec

Entretien et réhabilitation de chaussées

- Pulvérisation, stabilisation et malaxage
- Planage d'enrobés bitumineux et de béton
- Planage (0,5 m, 1,0 m, 1,5 m, 2,2 m, 2,5 m, 3,8 m)
- Planage par guidage 3D
- Microplanage (0,5 m, 1,5 m, 2,2 m, 2,5 m)
- Balayage (mécanique et aspirateur)
- Camions-citernes
- Unités de préchauffage infrarouge



Licence RBQ : 5810-6335-01

L'OCCASION DU SIÈCLE

Les deux représentants de la Bentway Conservancy sont catégoriques: tout ce brassage d'idées autour de l'autoroute Gardiner a lieu parce que l'infrastructure a besoin de réparations majeures. Les investissements et l'attention du public sont au rendez-vous. The Bentway Conservancy compte surfer sur cette vague.

«L'autoroute Gardiner montre l'approche de la construction des villes du milieu du siècle dernier», une époque où la voiture prenait l'ascendant sur d'autres usages de l'espace public, indique Robert Douglas McKaye. «Je crois que [les projets que Bentway Conservancy soutient] sont une manifestation d'un changement de mentalité et d'un désir [...] de garder notre ville à jour et de lui permettre de regarder vers l'avenir», complète son collègue.

C'est pourquoi les idées contenues dans l'UGPRP à la fois mettent l'accent sur les gens qui se déplacent à vélo et à pied et réfléchissent au verdissement des lieux, à la gestion des eaux de pluie et de fonte des neiges, au choix des matériaux qui serviront à la réalisation de futures installations...

Cette réflexion sur le développement durable et le verdissement a mené à la création de Staging Grounds, un peu à l'est de la première phase de la Bentway. Véritable laboratoire à ciel ouvert, ce jardin expérimental permet d'étudier les plantes susceptibles de pousser à l'ombre d'une route surélevée en étant exclusivement nourries par l'eau de ruissellement récupérée. Le site du projet, créé par les firmes Agency-Agency et SHEEEP, est accessible au public depuis septembre 2023.

Cette expérimentation et d'autres qui sont en cours aideront la ville et les promoteurs à faire des choix éclairés dans l'avenir. Les conclusions qui en découlent ne sont peut-être pas applicables à toutes les villes, Toronto ayant son propre climat et ses propres enjeux d'espace. En revanche, l'idée de réappropriation d'infrastructures promue par The Bentway Conservancy devrait inspirer d'autres municipalités nord-américaines, croit Robert Douglas McKaye. «Toutes les grandes villes ont leur équivalent de l'autoroute Gardiner», conclut-il. ■



PHOTO: ANDREW WILLIAMSON

Robert Douglas McKaye,
gestionnaire principal, planification
et conception, au sein du collectif.



CONTRÔLE DES POUSSIÈRES

Êtes-vous prêt pour la nouvelle norme
CNESST concernant la silice cristalline
entrant en vigueur le 24 avril 2024 ?

- BROYAGE ● CONCASSAGE ● DÉMOLITION
- SCIAGE ● EXCAVATION ● CAMIONNAGE



CONTACTEZ-NOUS !
zedcosolutions.com
514-609-1310

La nouvelle génération


Avec une augmentation significative de la productivité et de la puissance, grâce à des forces de creusage accrues et à un couple en rotation plus élevé, les nouvelles pelles de génération 8 (G8) de Liebherr disposent des plus grands godets du marché dans leurs classes respectives. Avec la technologie du moteur de Liebherr qui répond aux critères de niveau IV final sans filtre à particules diesel ou catalyseur d'oxydation de diesel, la machine à un rendement vraiment supérieur.

www.liebherr.ca

LIEBHERR

Pelles à chenilles Génération 8





A

**LES CINQ ANS
DE L'AUTORITÉ
DES MARCHÉS
PUBLICS**

**QUEL CHEMIN
PARCOURU ?**

L'Autorité des marchés publics (AMP) célèbre ses cinq années d'existence. Son président-directeur général, Yves Trudel, mesure le chemin parcouru avec *Constas*.

PAR STÉPHANE DESJARDINS

Instaurée dans la foulée de la Commission Charbonneau, l'AMP a bouleversé bien des façons de faire dans l'industrie. Mais a-t-elle contribué à un changement de culture? Yves Trudel est catégorique: «On l'a constaté, tant chez les donneurs d'ouvrage, les municipalités que les entrepreneurs. Tous comprennent désormais l'importance du respect des normes et la saine gestion des fonds publics.»

Il ajoute que les changements ne se sont pas produits du jour au lendemain. Au début, on se méfiait des enquêteurs de l'AMP, qui étaient perçus avant tout comme une couche additionnelle de bureaucratie qui allait compliquer les choses.

«Nos démarches, on les a faites avec une approche très terrain, ajoute-t-il. On a rencontré les associations, dont l'ACRGTQ évidemment, les donneurs d'ouvrage, les municipalités, les entrepreneurs. On a fait beaucoup de sensibilisation. Aujourd'hui, le rapport s'est un peu inversé: on a des entrepreneurs, des élus ou des fonctionnaires qui communiquent avec nous pour dénoncer une situation. Je peux même citer le cas d'un entrepreneur qui jugeait qu'en raison d'un devis mal conçu, il aurait fallu refaire le travail deux ans plus tard. Évidemment, on a agi, et le devis a été corrigé.»

PARTIR DE ZÉRO

Yves Trudel salue son équipe qui a dû bâtir une institution à partir de rien. Il a fallu embaucher du personnel et instaurer des méthodes de travail. Le PDG souligne que la grande force de l'AMP est son approche multidisciplinaire. Ses troupes proviennent de différents milieux, avec des expertises et des formations diverses.

Aujourd'hui, l'AMP surveille annuellement 50 000 contrats d'une valeur de 34 G\$.

«Au quotidien, nous appliquons trois principes directeurs: équité, transparence, saine concurrence», reprend-il. Depuis l'adoption de la Loi 18, l'AMP a hérité de pouvoirs additionnels



Notre but, c'est qu'il y ait une saine concurrence, et l'industrie le veut également.
– Yves Trudel

qui lui permettent d'enquêter sur toute entreprise soupçonnée de manquer d'intégrité, peu importe la valeur du contrat.

L'AMP effectue aussi des veilles et des vigies des marchés publics, en consultant notamment le Service électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), dans le but de veiller au respect du cadre normatif applicable. Cela permet ainsi de s'assurer que les donneurs d'ouvrage apportent les correctifs nécessaires lorsque des manquements sont identifiés dans les appels d'offres et d'éviter qu'une décision publique soit rendue.

«En 2022-2023, 780 manquements et non-conformités ont été corrigés en mode alternatif par les organismes publics et municipaux. Cette approche proactive a permis à nombre de donneurs d'ouvrage de s'améliorer et d'éviter que, pendant le processus d'attribution d'un contrat, surviennent des obstacles à une saine concurrence ou transparence», dit Yves Trudel.

«Notre but, c'est qu'il y ait une saine concurrence, et l'industrie le veut également, poursuit-il. Nous sommes conscients que les changements de mentalités prennent du temps. Personne, non plus, n'aime se faire sermonner. Mais nous insistons sur l'aspect éducatif de notre approche. On veut améliorer les processus en ayant toujours en tête la saine gestion des deniers publics.»

Il donne comme exemple que, dans certains dossiers, les donneurs d'ouvrage doivent se prévaloir du cautionnement de tout entrepreneur lorsque la situation le permet. L'AMP les a «fortement incités» à le faire.

DES PARTENARIATS

L'AMP travaille étroitement avec des organismes comme la Commission de la construction du Québec (CCQ), la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), l'Unité permanente anticorruption (UPAC) et Revenu Québec dans le cadre de la vérification d'intégrité des entreprises. Elle a aussi consolidé ses partenariats



JEAN LECLERC EXCAVATION



NOS SERVICES

- 1 Béton moulé (coffrage coulissant)
- 2 Enfouissement d'utilités publiques
- 3 Planage, micro planage, stabilisation
- 4 Pulvérisation et stabilisation
- 5 Recyclage et tamisage
- 6 Location d'équipements spécialisés
- 7 Bandes rugueuses

Entrepreneur général
435, rue Fichet, Beauport, Québec QC G1C 6Y2
T : 418 663-3698 F : 418 663-7101 Courriel : jle@jle-inc.com
www.jle-inc.com

avec d'autres organismes municipaux, tels que le Bureau d'intégrité et d'éthique de Laval, le Bureau d'inspection contractuelle de Longueuil et la Division de l'optimisation des contrats et de l'éthique de la Ville de Saint-Jérôme.

L'AMP fait-elle peur? «Au début, personne n'aimait qu'on débarque sur un chantier ou dans ses bureaux, répond Yves Trudel. Ce genre de visite n'est jamais agréable. Mais notre approche avant tout pédagogique a changé cette perception. Désormais, on nous remercie parfois d'indiquer la marche à suivre. C'est certain qu'en 2019, c'était assez tranquille. Il a fallu du temps avant que les gens commencent à communiquer avec nous. Au fil des ans, le nombre de demandes d'informations, de dénonciations et de plaintes a beaucoup augmenté. Les entrepreneurs, surtout, ont désormais un endroit bien identifié où ils peuvent communiquer de l'information. Et ils savent qu'on va y donner suite, même si l'information est fournie de façon anonyme.»

Personne n'aime se faire sermonner. Mais nous insistons sur l'aspect éducatif de notre approche. On veut améliorer les processus en ayant toujours en tête la saine gestion des deniers publics.

– Yves Trudel

De fait, l'AMP a traité 439 dénonciations en 2022-2023. Le monde municipal est le secteur qui a fait l'objet du plus grand nombre de dénonciations avec 135, suivi des ministères et organismes publics avec 105 et du réseau de la santé et des services sociaux avec 102 dénonciations. Au total, 89 de ces dénonciations concernaient des contrats de travaux de construction. Le délai moyen de traitement d'une dénonciation une fois que l'AMP possède toute l'information en main est de 8,5 jours.

D'autre part, l'AMP poursuit son important travail d'optimisation du processus lié au traitement des demandes d'autorisation. Le délai moyen de traitement des demandes se situe en ce moment à 117 jours, contrairement à 174 jours en 2019-2020. Signalons que le Registre des entreprises autorisées à contracter ou à sous-contracter (REA) compte près de 7500 entreprises admissibles et que le registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) compte 2300 entreprises.

«Nous assistons à certaines réunions de chantiers, nous limitons à un rôle d'observateur, commente Yves Trudel. Ça change le ton. Des entrepreneurs ou donneurs d'ouvrage nous demandent même d'être présents sur d'autres chantiers.»

L'AMP ne ferme pas la porte aux entreprises qui collaborent et qui fournissent des efforts pour s'améliorer, insiste-t-il. Elle a le pouvoir d'amener des correctifs, comme le remplacement d'un administrateur ou l'adoption de nouveaux processus d'affaires, évitant qu'une entreprise soit exclue des processus d'appels d'offres.

«Ultimement, les grands gagnants sont les contribuables et les entrepreneurs, qui peuvent agir dans un marché transparent et équitable», conclut Yves Trudel. ■



LES ÉPANDAGES
ROBERT

Production • Distribution • Soufflerie •
Matériaux paysagers en vrac

Nouveau

procédé de fabrication
écoresponsable
à l'électricité

➡ Fibre de terrain de
jeux certifiée

➡ Paillis décoratif

Service unique d'épandage par
soufflerie au sol et en hauteur.

La solution optimale pour la réalisation de vos
PROJETS D'ENVERGURE!

- Terrains de jeux
- Toits verts
- Bordures d'autoroutes
- Terre-pleins

LESEPANDAGESROBERT.CA • 438 320-0389
INFO@LESEPANDAGESROBERT.CA

TOUJOURS EN MODE INNOVATION

Les marques et la technologie les plus
innovantes et les plus avancées au monde.

Découvrez Équipement SMS.

Nous sommes toujours à l'avant-garde.



ÉQUIPEMENT
SMS



E

DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX DANS LA CONSTRUCTION

LE RÔLE DU CPEQ





L'industrie de la construction doit respecter des réglementations environnementales de plus en plus strictes. Le Conseil patronal de l'environnement du Québec peut notamment aider les entreprises à transformer ces contraintes en occasions de croissance.

PAR ELSA BOURDOT

Depuis sa création en 1992, le Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ) œuvre à promouvoir les bonnes pratiques en développement durable tout en défendant les intérêts et la compétitivité de ses entreprises membres.

PROMOUVOIR LA DURABILITÉ

Le Conseil patronal de l'environnement du Québec est né de la nécessité croissante de traiter les enjeux environnementaux à la suite de la première Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992. Aujourd'hui, il représente les entreprises québécoises en tant qu'acteur majeur de la promotion des questions environnementales et du développement durable.

«La mission de notre organisation consiste à encourager les entreprises à adopter de meilleures pratiques en matière de développement durable, à améliorer en continu leur conformité environnementale et à garantir leur compétitivité», explique Hélène Lauzon, présidente-directrice générale du CPEQ.

Les 20 comités de travail de l'organisation jouent un rôle important en conseillant les entreprises sur les projets de loi et de règlements, faisant ainsi avancer les discussions et les actions en faveur d'une économie plus verte et durable pour le Québec. «Nous sommes fortement impliqués dans la question de la conformité, offrant de nombreuses formations aux représentants d'entreprises dans divers domaines tels que les changements climatiques, la biodiversité, les carrières et sablières, les matières résiduelles et l'économie circulaire.»

Le CPEQ met un fort accent sur la formation, la sensibilisation et la production de connaissances à l'aide de guides. «Nous croyons en l'accessibilité de ces ressources à toutes les entreprises, membres ou non, dans le but de les influencer positivement.»

DES RÉGLEMENTATIONS DE PLUS EN PLUS COMPLEXES

Au cours des dernières années, le régime d'autorisation environnementale de la Loi sur la qualité de l'environnement a été mis à jour. Les entreprises doivent en avoir une connaissance approfondie grâce à de la formation. «Nous observons une complexification croissante des dossiers environnementaux malgré les efforts déployés pour simplifier et rendre le régime plus prévisible pour les entreprises, regrette la présidente-directrice générale du CPEQ. Depuis sa modernisation, les entreprises constatent que la situation s'est aggravée, avec une complexité accrue et une imprévisibilité persistante. Même les avocats avec lesquels nous collaborons reconnaissent la difficulté de rester à jour en raison de la multiplication des outils réglementaires. En raison de cette complexité, il est difficile pour certaines entreprises de naviguer dans le processus sans consulter un avocat.»

Nous observons une complexification croissante des dossiers environnementaux malgré les efforts déployés pour simplifier et rendre le régime [d'autorisation environnementale] plus prévisible pour les entreprises.

– Hélène Lauzon



PHOTO: CPEQ

Hélène Lauzon, avocate et urbaniste, présidente-directrice générale du CPEQ, lors de son allocution à l'occasion du 25^e anniversaire du CPEQ en 2017.

An advertisement for Kiewit's 65th anniversary. It features a collage of four images: a construction site with cranes and silos, a tunnel under construction, a complex highway interchange, and a cable-stayed bridge over a river. The text '65 ANS DE GRANDS PROJETS AU QUÉBEC' is prominently displayed in the center. At the bottom, there are icons for various construction services and contact information for four locations: La Grande 1, Baie-James; Ligne Jaune du Métro de Montréal; L'Échangeur Turcot; and Pont de l'Autoroute 25.

Kiewit

**65 ANS
DE GRANDS PROJETS AU QUÉBEC**

LA GRANDE 1, BAIE-JAMES | LIGNE JAUNE DU MÉTRO DE MONTRÉAL | L'ÉCHANGEUR TURCOT | PONT DE L'AUTOROUTE 25

3777, DOLLARD-DESJARDINS MONTRÉAL, QC, H1B 5W9 | 3055, BOUL. ST-MARTIN D. BUREAU 200, LAVAL, QUÉBEC H7T 0J3 | 8500, BOULEVARD RADUL-DUCHESNE 2E ÉTAGE, BÉCANCOUR, QC G9H 2V | 1946, BOULEVARD MELLON SAGUENAY, QC, G7S 3H3 | 450-978-5705 | KIEWIT.CA



L'équipe du CPEQ lors d'une visite de courtoisie chez ArcelorMittal destinée à lui présenter le procédé industriel de l'entreprise.

PHOTO : CPEQ

Pour les entreprises de la construction, la démarche pour obtenir les autorisations nécessaires est devenue plus complexe. Les autorisations varient en fonction du niveau de risque, allant des exemptions pour les risques négligeables aux procédures d'évaluation des impacts environnementaux pour les risques plus importants. Ces derniers sont soumis au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. «Comprendre et appliquer ces règlements sur le terrain peut être difficile pour les entreprises, surtout lorsqu'il y a des exceptions à prendre en compte», reconnaît Hélène Lauzon.

UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Bien que les nouvelles contraintes réglementaires présentent un défi, elles jouent un rôle essentiel dans la progression de la compréhension des enjeux environnementaux. Elles incitent de nombreuses entreprises à revoir leurs procédés et pratiques. Cela a notamment été le cas avec l'obligation généralisée de calculer les émissions de gaz à effet de serre. Ces améliorations rendent les entreprises plus attrayantes aux yeux des futurs employés qui recherchent des organisations engagées dans des pratiques de développement durable et de protection de l'environnement.

Parallèlement, certaines entreprises se penchent sur l'intégration de la biodiversité dans leurs plans d'affaires. Dans le cadre de projets de construction ou linéaires, il est impératif de prendre en compte la biodiversité locale. Les grands projets peuvent souvent avoir un impact significatif sur la biodiversité, nécessitant des mesures de compensation, en particulier dans les milieux humides et hydriques. Les procédures spécifiques prévues par la Loi sur les espèces en péril peuvent parfois entraver la réalisation des projets. Comme le souligne la présidente-

directrice générale du CPEQ: «La conciliation entre la conservation de la biodiversité et le développement économique demeure un défi majeur.»

SE PRÉPARER AUX PROCHAINS DÉFIS

Il reste de nombreux autres défis à relever dans les prochaines années. La divulgation des risques et opportunités liés aux changements climatiques et à la biodiversité pour toutes les entreprises, y compris celles du secteur de la construction, devrait ainsi devenir obligatoire.

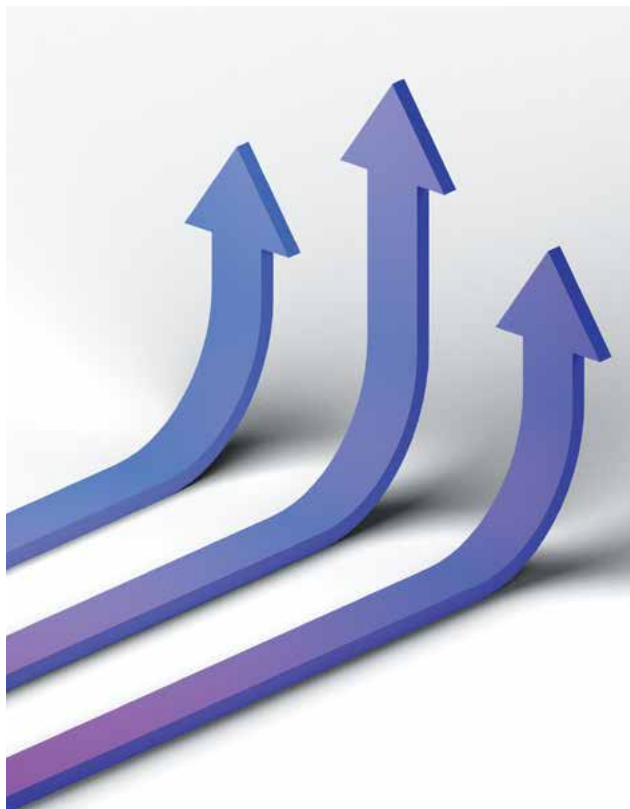
L'objectif de carboneutralité pourrait être compromis par la difficulté de réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre. Les crédits compensatoires sont une option, souvent limitée, et bien que certains remettent en question l'utilisation de la captation, elle pourrait être inévitable à long terme. «Nous devons réfléchir à la manière d'atteindre la carboneutralité lorsqu'il n'est pas possible de réduire davantage les émissions en raison des procédés industriels existants ou des limites technologiques», expose Hélène Lauzon.

Les acteurs de la construction sont également concernés par les nuisances environnementales comme le bruit, la poussière et les odeurs. «Les entreprises cherchent activement à réduire ces nuisances, mais il est difficile d'atteindre un niveau de risque zéro», ajoute-t-elle.

Enfin, les enjeux liés à l'eau deviendront centraux dans la prochaine décennie. En attente du plan d'action du gouvernement du Québec, il faudra encourager les entreprises à réduire leur consommation d'eau. «Un fonds similaire à celui pour l'électrification dans le domaine des changements climatiques permettrait d'aider les entreprises, en particulier dans le secteur de la construction, à réduire leur consommation d'eau», conclut Hélène Lauzon. ■

BRÈVES

PAR XAVIER TURCOTTE-SAVOIE
Directeur des communications et
des affaires publiques à l'ACRGTO



AUGMENTATION DE LA COTISATION SECTORIELLE - GÉNIE CIVIL ET VOIRIE

Le conseil d'administration de l'ACRGTO a pris la décision d'augmenter la cotisation sectorielle du secteur génie civil et voirie de 0,015\$ l'heure. Elle passe ainsi de 0,03\$ l'heure à 0,045\$ l'heure travaillée. Cette cotisation n'avait pas fait l'objet d'une augmentation depuis son entrée en vigueur en 2012.

Cette décision fut prise dans un souci de saine gestion financière de l'ACRGTO, l'organisation ayant à cœur de maintenir une offre de services de qualité pour tous les entrepreneurs du secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction.

La nouvelle cotisation spécifique sera prélevée par la Commission de la construction du Québec (CCQ) lors de son entrée en vigueur à compter du 30 juin 2024.

GRANDS PROJETS: LES QUÉBÉCOIS DOIVENT CHANGER D'ATTITUDE

Le 8 février dernier, lors d'un point de presse, le premier ministre du Québec s'est prononcé sur les grands projets à venir. Voici un extrait:

Déjà le Québec était l'endroit en Amérique du Nord où les impôts puis les taxes sont les plus élevés. Donc, on a des gros défis. Ça amène — on est justement en train de préparer le budget 2024-2025 — des gros débats importants. Mais il faut comprendre le contexte, là, vous allez le voir dans le budget qui va être déposé bientôt... [...]

C'est important que les gens aient de l'argent dans leur portefeuille [...]. Et quand je regarde certaines personnes critiquer sans nuances les projets de développement économique au Québec, ça me rend triste. Je me dis, aujourd'hui, là, avec ce genre d'attitude, on ne serait pas capable de faire la Baie-James que les gouvernements précédents ont fait. Donc, si on écoutait ces gens-là, ces personnes-là, bien, il n'y a rien qui changerait, on ne ferait rien.

Donc, il faut vraiment changer d'attitude au Québec. Donc, oui, faut trouver des moyens d'économiser de l'électricité, que ça soit le transport en commun, que ce soit l'efficacité énergétique. Il faut essayer de consommer moins d'électricité. Oui, il faut construire de l'éolien, mais on ne s'en sortira pas, là, ça va prendre plus de barrages, puis ça va prendre des usines, de l'économie verte comme Northvolt, comme GM, comme Ford, comme d'autres projets qu'on a actuellement sur la table. C'est comme ça qu'on va éliminer nos GES. C'est comme ça qu'on va créer de la richesse pour être capable de mieux financer la santé et l'éducation sans augmenter les impôts. Parce que, si on s'oppose toujours à tout projet, bien, on ne sera pas capable de relever les grands défis qu'on a devant nous, puis on doit ça à nos enfants, on doit ça aux prochaines générations.

La retranscription du point de presse est disponible en ligne:





L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA CONSTRUCTION CONDAMNE LE MANQUE DE SOUTIEN DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT AUX INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DU CANADA

– extrait du communiqué de l'Association canadienne de la construction (ACC) du 15 février 2024 –

«L'industrie canadienne de la construction demande au premier ministre de clarifier les investissements futurs dans les nouvelles infrastructures routières après les commentaires faits en début de semaine par le ministre de l'Environnement Steven Guilbeault.

M. Guilbeault a expliqué que le soutien aux provinces pour l'entretien se poursuivra, mais que l'infrastructure routière existante «est parfaitement adéquate pour répondre aux besoins que nous avons». Dans son rapport, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) estime que chaque nouvelle unité de logement exigera 107000\$ en investissement public. Cela représente un total de 620 milliards\$ en financement public, soit 375 milliards\$ de plus que ce que prévoit actuellement le budget.

«Ces nouvelles communautés ont besoin de nouvelles routes. Les gens ont besoin d'être reliés à leur travail, à leur école et à leur hôpital, affirme Mary Van Buren, présidente de l'ACC. Une population croissante a des besoins croissants. Nous avons non seulement besoin de réseaux routiers pour faciliter leur déplacement, mais nous devons également renforcer notre infrastructure commerciale, qui comprend les routes, les ponts et les autoroutes.»

Le communiqué de l'ACC est disponible en ligne:



DU CHANGEMENT À LA TÊTE DE LA CNESST

Le Conseil des ministres a procédé, le 22 février dernier, à la nomination de M. Bruno Labrecque à titre de président-directeur général par intérim de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Il remplace Mme Manuelle Oudar, qui a été nommée sénatrice indépendante. M. Labrecque est entré en fonction le 26 février 2024.

L'IMPACT DES IMMIGRANTS TEMPORAIRES SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI AU QUÉBEC

L'afflux d'immigrants temporaires que connaît le Québec s'est non seulement accéléré en 2023, mais il s'est aussi transformé comme le révèle le rapport *L'impact des immigrants temporaires sur le marché de l'emploi au Québec: mieux comprendre pour mieux agir*, publié le 26 février par l'Institut du Québec (IDQ).

Selon le rapport, en 2023, les immigrants permanents comptaient pour 19% des travailleurs au Québec, mais seulement pour 10% de la main-d'œuvre en construction. Pour leur part, les immigrants temporaires représentaient 3% des travailleurs au Québec, mais seulement 1% dans le secteur de la construction. Cette sous-représentation pourrait en partie s'expliquer par une réglementation plus complexe et contraignante au Québec qui entrave le recrutement de travailleurs étrangers et la reconnaissance de leurs compétences.

Le rapport de l'IDQ est disponible en ligne:



CAMIONNAGE EN VRAC: DES CHANGEMENTS BIENVENUS

L'ACRGQTQ communiquait en décembre dernier les modifications concernant pas seulement le Recueil des tarifs de camionnage en vrac, mais également le Cahier des charges et devis généraux (CCDG).

À ce sujet, quatre modifications concernant le CCDG sont entrées en vigueur en 2024, soit:

- la possibilité pour l'entrepreneur d'utiliser le premier camion de son choix lors de travaux de pavage nécessitant un véhicule de transfert des matériaux;
- la possibilité pour les entrepreneurs ayant besoin d'un seul camion sur une période de plusieurs jours d'alterner entre un camion abonné aux services de courtage et un camion de leur choix;
- lors d'une réquisition de plusieurs jours, le titulaire de permis de courtage qui accepte celle-ci s'engage pour la totalité de la réquisition;
- pour les travaux à prix coûtant majorés, la majoration s'appliquera lors de la fourniture de camions par tous les sous-traitants et non seulement pour les camions abonnés.

Ces allègements et bonifications aux clauses existantes représentent une avancée pour les membres de l'ACRGQTQ. Certains changements au Recueil des tarifs de camionnage en vrac accompagnent toutefois ces changements, soit:

- l'inclusion des véhicules à benne à courroie dans la définition des véhicules visés par le Recueil;
- une augmentation de 9,33% s'appliquant uniquement aux tarifs au taux horaire;
- une majoration de l'allocation de déplacement pour les trajets de plus de 100 km;
- une majoration pour les travaux de nuit, fin de semaine et jours fériés de 6,5% sur le taux prévu au Recueil. Il est à préciser que cette nouvelle majoration est constante et ne subit pas l'ajustement pour le prix du carburant.

L'ACRGQTQ restera active dans le dossier du camionnage en vrac au courant de l'année 2024. Elle participera notamment aux travaux de la Table ministérielle du camionnage en vrac qui doit se réunir au courant du printemps.





NOUS PROPOSONS PLUS QUE DE L'ASPHALTE !

Optez pour des enrobés à haute performance tels que:



Des enrobés à 30% de matériaux recyclés



Des enrobés alternatifs au BCR



Et plusieurs produits adaptés à vos besoins

Des solutions **économiques** et **écologiques** grâce aux procédés **innovants** de notre **centre de recherche**




CONTACTEZ-NOUS : info.produits@euroviaqc.ca

SIGMASYS
Une division de 5xperts

SOLUTION LOGICIELLE POUR LA GESTION DES OPÉRATIONS DE PESAGE

- ✓ Optimisée pour les carrières, sablières et usines d'enrobés bitumineux.
- ✓ Pesée sans-opérateur.
- ✓ Pesée dans pelle chargeuse (Nouveauté).
- ✓ Passerelle avec votre ERP et/ou système comptable.
- ✓ Portail Web clients (Nouveauté).

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE VOTRE RENTABILITÉ ET DE VOTRE EFFICACITÉ

 sigmasys.net

 514 312-4312

 Info@sigmasys.net

MAGAZINE CONSTAS

ÉDITION

Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGQTQ)
www.acrgtq.qc.ca / acrgtq@acrgtq.qc.ca

SIÈGE SOCIAL, QUÉBEC

435, Grande Allée Est, Québec (Québec) G1R 2J5
Tél. : 418 529-2949 ou 1 800 463-4672 / Téléc. : 418 529-5139

BUREAU DE MONTRÉAL

7905, boulevard Louis-Hippolyte-La fontaine, Bureau 100, Montréal (Québec) H1K 4E4
Tél. : 514 354-1362 / Téléc. : 514 354-1301

RÉDACTION

Rédactrice en chef : M^e Gisèle Bourque
Rédacteur en chef adjoint : Xavier Turcotte-Savoie
Équipe de rédaction : 37^e avenue
Justine Aubry, Elsa Bourdot, Philippe Couture, Stéphane Desjardins, Stéphane Gagné,
Julien Lamoureux, Mariève Paradis
Révision et correction d'épreuves : Stéphanie Lessard
redaction@magazineconstas.com

VENTES

Conseillère média : Jocelyne Bilodeau 418 529-2949, poste 245 ou
1 800 463-4672, poste 245 – jbilodeau@magazineconstas.com

PRODUCTION

Direction artistique et graphisme :
Maison 1608 par Solisco

LISTE DE DISTRIBUTION

Geneviève Tölgyesi
acrgtq@acrgtq.qc.ca

IMPRESSION ET PRÉPARATION POSTALE

SOLISCO
120, 10^e Rue, Scott (Québec) G0S 3G0

Les textes et illustrations de CONSTAS ne peuvent être reproduits sans l'autorisation de l'éditrice. Toute reproduction doit mentionner le nom de la publication ainsi que le numéro. Les opinions exprimées dans CONSTAS ne reflètent pas nécessairement celles de l'ACRGQTQ.

Les textes d'information paraissant dans le magazine sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs, et la direction ne partage pas nécessairement les opinions qui y sont émises. Le magazine CONSTAS ne se tient pas responsable des erreurs typographiques dans les textes publicitaires. La responsabilité du magazine et/ou de l'éditrice ne peut en aucun cas dépasser le montant de l'annonce.

www.magazineconstas.com / info@magazineconstas.com

Dépôt légal : Bibliothèque et archives Canada. Bibliothèque et archives nationales du Québec

ISSN 1913-6749

Poste-publications Convention 40020392

Copyright © ACRGTQ 2007-2024



Index des annonceurs

ACRGQTQ - FFSIC	33
ASP Construction	47
Brandt	9
Cautionnement Expert	9
Cegerco	31
Centre national de conduite d'engins de chantier	10
Commission de la construction du Québec (CCQ)	23
Construction Kiewit Cie	60
Constructions H.D.F. Inc. (Les)	51
CRT Construction Inc.	29
EBC	4
Épandages Robert (Les)	57
Équipement SMS	57
Eurovia Québec	65
Groupe Aecon Québec Ltée	30
Groupe Financier Auclair-Labrie-Rheault	35
Groupe Financier Powers Inc.	36
Hydro-Québec	Couverture 3
Intact Assurance - Cautionnement	40
J. Y. Voghel Inc.	42
Jean Leclerc Excavation	56
Liebherr Canada Ltée	53
Mot de la ministre des Transports	17
Nucor Skyline	28
Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (Les)	Couverture 2
Robotik Démolition LB Inc.	64
Sigmasys Inc.	65
Signalisation des Cantons	34
Soleno	11
Tessier Limitée	31
Texel	43
Toromont Cat (Québec)	Couverture 4
Toromont Cat (Québec)	37
Toromont Cat (Québec)	41
Zedco Solutions Inc.	52

Une énergie propre pour un Québec décarboné et prospère



Notre électricité émet très peu de gaz à effet de serre.
Employée judicieusement pour remplacer des énergies
fossiles, elle contribue à décarboner de nombreux
secteurs d'activité, tout en créant de la richesse.

hydroquebec.com



LES EXCAVATRICES CAT GC

UN CHOIX FIABLE ET ABORDABLE



Accessibles, simples à utiliser, faciles à entretenir, économes sur le carburant et très performantes, nos excavatrices Cat GC vous permettent de travailler dur en tout temps et **d'économiser gros sur les coûts d'opérations.**



Balayez le code QR

**PRÊT À BÉNÉFICIER
DE L'OFFRE?**



1-855-439-4888 | toromontcat.com

*Taux en vigueur du 1^{er} avril au 30 juin 2024. Le taux s'applique sur les petites, moyennes et grosses pelles hydrauliques. Des conditions s'appliquent.

0%

pendant 36 mois sur
nos excavatrices*

TOROMONT

